



## Résultats du premier trimestre 2008

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre 2008 :

- Bénéfice net record de 255 M\$, en augmentation de 6 %;
- Bénéfice dilué par action de 1,58 \$, en hausse de 10 %;
- Rendement des capitaux propres de 22,9 %.

Faits saillants financiers excluant les éléments particuliers du trimestre <sup>(1)</sup> :

- Bénéfice net de 237 M\$;
- Bénéfice dilué par action de 1,46 \$;
- Rendement des capitaux propres de 21,3 %.

*(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 3.*

**MONTRÉAL, le 28 février 2008** — La Banque Nationale annonce un bénéfice net record de 255 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2008, en hausse de 6 % par rapport au trimestre correspondant de 2007. En excluant les éléments particuliers, soit le gain lié à la vente des activités de Nassau de même que le coût de financement et les honoraires professionnels liés à la détention de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), le bénéfice net aurait été de 237 M\$, comparativement à 240 M\$ au premier trimestre 2007. Le bénéfice dilué par action atteint 1,58 \$, soit une croissance de 10 % en comparaison du bénéfice dilué par action de 1,43 \$ au premier trimestre 2007. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action aurait été de 1,46 \$, en croissance de 0,03 \$.

« Il s'agit d'une bonne performance dans le contexte de la forte volatilité qui prévaut sur les différents marchés financiers mondiaux. Nous continuons de poser les jalons de la stratégie de développement renouvelée de la Banque, de manière à accélérer le rythme de croissance de la Banque et d'ainsi atteindre nos objectifs financiers », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

## Faits saillants

- Croissance de 9 % du volume des prêts aux particuliers, à la faveur de la progression toujours importante des marges de crédit personnelles hypothécaires en succursale et des prêts dans le cadre des ententes de partenariats.
- Maintien de l'excellente qualité du portefeuille de prêts qui se reflète notamment dans la faible hausse des dotations aux pertes sur créances du secteur Particuliers et entreprises. Celles-ci atteignent 44 M\$ au trimestre, soit à peine 1 M\$ de plus qu'au premier trimestre 2007.
- Gain net de 32 M\$ à la suite de la cession de la filiale de la Banque à Nassau, aux Bahamas.
- Emission de 400 M\$ de capital novateur de catégorie 1.

### Particuliers et entreprises

- Bénéfice net de 130 M\$ au premier trimestre 2008, en hausse de 6 %, grâce à l'augmentation des revenus qui s'accompagne d'une diminution des charges d'exploitation.
- Croissance ferme du volume des prêts aux particuliers, qui augmente de 9 %. La progression des affaires a été atténuée par un affaiblissement de la marge bénéficiaire du secteur, qui atteint 2,66 % au trimestre, contre 2,88 % au trimestre correspondant de 2007.
- Augmentation de 1,3 G\$ des dépôts des particuliers depuis le 31 octobre 2007, qui atteignent 31,5 G\$.
- Hausse de 15 % du volume des dépôts auprès des entreprises de taille intermédiaire depuis le premier trimestre 2007, la croissance la plus marquée provenant de l'extérieur du Québec.

### Gestion de patrimoine

- Revenu total de 216 M\$ au trimestre, contre 223 M\$ au premier trimestre de 2007, une variation attribuable à la faiblesse des marchés financiers ayant touché principalement les filiales de courtage en valeurs mobilières.
- En février 2008, acquisition de la firme de valeurs mobilières Groupe Financier Everest et de la firme de gestion de placements Aquilon Capital Corp., dont l'actif sous gestion total atteint 1,1 G\$.

### Marchés financiers

- Revenu total de 284 M\$ en tenant compte des participations sans contrôle, soit un niveau presque équivalent au premier trimestre de l'exercice 2007.
- Bénéfice net de 73 M\$ au trimestre, contre 83 M\$ au premier trimestre 2007.

## OBJECTIFS FINANCIERS 2008

Premier trimestre 2008	Objectifs	Résultats	Résultats excluant les éléments particuliers
Croissance du bénéfice dilué par action	3 % – 8 %	10 %	2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	16 % – 21 %	22,9 %	21,3 %
Ratio de capital de catégorie 1	Plus de 8,0 %	9,3 %	9,3 %
Ratio de versement des dividendes	40 % – 50 %		41,3 %

**Mode de présentation de l'information**

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

**DONNÉES FINANCIÈRES****Trimestre terminé le 31 janvier***(non vérifiées)**(en millions de dollars)*

	2008	2007	%
Particuliers et entreprises	130	123	6
Gestion de patrimoine	41	44	(7)
Marchés financiers	73	83	(12)
Autres	11	(10)	–
<b>Bénéfice net</b>	<b>255</b>	<b>240</b>	<b>6</b>
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau	(32)	–	
Plus : coût de financement du PCAA <sup>(1)</sup> et honoraires professionnels	14	–	
<b>Bénéfice net excluant les éléments particuliers</b>	<b>237</b>	<b>240</b>	<b>(1)</b>
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>	<b>1,58 \$</b>	<b>1,43 \$</b>	<b>10</b>
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau	(0,20)	–	
Plus : coût de financement du PCAA <sup>(1)</sup> et honoraires professionnels	0,08	–	
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers</b>	<b>1,46 \$</b>	<b>1,43 \$</b>	<b>2</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>			
<b>Incluant les éléments particuliers</b>	<b>22,9 %</b>	20,7 %	
<b>Excluant les éléments particuliers</b>	<b>21,3 %</b>	20,7 %	

(1) Aucun intérêt à recevoir n'a été comptabilisé sur le PCAA

### Mise en garde à propos des énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») fait des énoncés prospectifs écrits et verbaux, notamment ceux contenus dans la section « Les grandes tendances économiques et leurs enjeux » et la rubrique « Objectifs 2008 » de la section « Vue d'ensemble » du Rapport annuel 2007 et dans la section « Objectifs financiers 2008 » du présent rapport aux actionnaires, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2008 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces énoncés sont faits conformément à la réglementation canadienne en valeurs mobilières et à la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, de l'atteinte de priorités et d'objectifs stratégiques, des stratégies ou des actions futures, du cours des actions de la Banque, de certains risques ainsi que des énoncés à l'égard des convictions, plans, attentes, estimations et intentions de la Banque. Ces énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'usage du conditionnel ou annoncés par des verbes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres mots ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses, et ils comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2008 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs importants pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la réserve pour créances irrécouvrables. Les hypothèses clés sont, notamment, la croissance économique au Canada et aux États-Unis sera modérée en 2008 et le taux d'inflation demeurera faible en Amérique du Nord. La Banque suppose également qu'en 2008, les taux d'intérêt diminueront légèrement au Canada et aux États-Unis et que le dollar canadien sera probablement à parité avec le dollar américain à la fin de 2008. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en considération dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Le risque est élevé que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présents énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés par des facteurs dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment aux politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire et les procédures judiciaires; l'évolution de la situation concernant la proposition de restructuration relative au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) et les liquidités sur le marché du PCAA; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les risques opérationnels ou liés à l'infrastructure ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2007.

La Banque prévient en outre le lecteur que la liste de facteurs importants susmentionnés n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Banque doivent soigneusement considérer les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance indue dans ces énoncés prospectifs. En outre, ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à l'établissement de priorités, d'objectifs stratégiques, de stratégies ou d'actions futures, d'objectifs financiers et de prévisions autres que celles mentionnées précédemment.

### Pour plus de renseignements :

Patricia Curadeau-Grou  
Vice-présidente exécutive,  
Finances, Risque et  
Trésorerie  
514-394-6619

Jean Dagenais  
Premier vice-président  
et chef de la direction  
financière  
514-394-6233

Denis Dubé  
Directeur principal  
Service des relations  
publiques  
514-394-8644

Hélène Baril  
Directrice principale  
Relations investisseurs  
514-394-0296

**FAITS SAILLANTS***(non vérifiés)**(en millions de dollars)*

Trimestre terminé le	31 janvier 2008	31 janvier 2007	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu total	929 \$	989 \$	(6)
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(2)</sup>	991	988	–
Bénéfice net	255	240	6
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	22,9 %	20,7 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>			
Bénéfice – de base	1,58 \$	1,45 \$	9
Bénéfice – dilué	1,58	1,43	10
<b>EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS <sup>(1)</sup></b>			
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu total	916 \$	989 \$	(7)
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(2)</sup>	978	988	(1)
Bénéfice net	237	240	(1)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	21,3 %	20,7 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>			
Bénéfice – de base	1,47 \$	1,45 \$	1
Bénéfice – dilué	1,46	1,43	2
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>			
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,54 \$	15
Valeur comptable	28,13	28,34	(1)
Cours de l'action			
haut	54,25	66,59	
bas	45,15	61,36	
clôture	50,53	64,29	

	31 janvier 2008	31 octobre 2007	Variation %
<b>Situation financière</b>			
Actif total	120 124 \$	113 085 \$	6
Prêts et acceptations	52 095	52 045	–
Dépôts	73 122	70 798	3
Débitures subordonnées et capitaux propres	6 505	6 242	4
Ratios de capital – BRI selon Bâle I			
catégorie 1	9,3 %		
total	12,9 %		
Ratios de capital – BRI selon Bâle II			
catégorie 1	9,8 %	9,0 %	
total	13,5 %	12,4 %	
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale en % des prêts et acceptations	(168) (0,3) %	(179) (0,3) %	
Biens sous gestion et administration	233 835	239 028	
Épargne totale des particuliers	104 024	106 288	
Couverture d'intérêts	7,83	7,88	
Couverture de l'actif	4,36	3,89	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés	16 856	16 863	–
Nombre de succursales au Canada	446	447	–
Nombre de guichets automatiques	846	835	1

(1) Consulter le Mode de présentation de l'information à la page 3

(2) L'ajustement représente les gains ou pertes attribuables aux tiers utilisant la plateforme Innocap

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

En date du 27 février 2008 – Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le premier trimestre 2008. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site web de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et dans celui de la Banque : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

### Analyse des résultats

#### Résultats consolidés

La Banque Nationale déclare un bénéfice net record de 255 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2008, contre un bénéfice net de 240 M\$ au trimestre correspondant de 2007. En excluant les éléments particuliers, soit le gain lié à la vente des activités de Nassau de même que le coût de financement et les honoraires professionnels liés à la détention du PCAA, le bénéfice net aurait été de 237 M\$ au premier trimestre 2008, en baisse de 3 M\$ par rapport au même trimestre en 2007. Le bénéfice dilué par action atteint 1,58 \$, en hausse de 10 % en comparaison du bénéfice dilué par action de 1,43 \$ au premier trimestre 2007. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action aurait été de 1,46 \$, en croissance de 0,03 \$ par rapport au premier trimestre 2007.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 22,9 % au premier trimestre 2008, comparative-ment à 20,7 % pour la période correspondante de 2007. En excluant les éléments particuliers de 2008, il aurait atteint 21,3 %, une augmentation de 60 points de base par rapport au premier trimestre 2007.

#### Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 929 M\$ au premier trimestre 2008, en comparaison de 989 M\$ au premier trimestre 2007. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total s'élève à 991 M\$ au premier trimestre 2008, soit 3 M\$ de plus qu'au trimestre correspondant de 2007.

Le revenu net d'intérêts du trimestre s'établit à 428 M\$ comparativement à 276 M\$ au premier trimestre 2007. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a diminué de 2 M\$ pour s'établir à 342 M\$ ce trimestre. Cette baisse s'explique par la diminution de la marge bénéficiaire, qui atteint 2,66 % au premier trimestre 2008, par rapport à 2,88 % au même trimestre en 2007. La diminution est due à la baisse de la marge bénéficiaire des produits de crédit attribuable au coût des fonds plus élevé, notamment en raison du resserrement des conditions de crédit à l'échelle mondiale. Par ailleurs, les revenus de négociation enregistrés au revenu net d'intérêts augmentent de 155 M\$ et le coût de financement du PCAA détenu par la Banque a réduit le revenu net d'intérêts du trimestre de 19 M\$.

Les revenus autres que d'intérêts du premier trimestre se chiffrent à 501 M\$ en comparaison à 713 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Les pertes de négociation enregistrées aux autres revenus atteignent 68 M\$ au premier trimestre 2008, par rapport à des gains de 131 M\$ au premier trimestre 2007. Ces pertes sont plus que compensées par les revenus net d'intérêts et les participations sans contrôle relatifs aux activités de négociation. Les commissions de courtage en valeurs mobilières diminuent de 10 M\$, pour s'établir à 59 M\$. Les revenus provenant des fonds

communs de placement et des services fiduciaires diminuent de 6 M\$ par rapport au premier trimestre 2007, pour s'établir à 79 M\$ au premier trimestre 2008. Les conditions sur les marchés financiers plus difficiles au cours du trimestre expliquent l'essentiel de ces diminutions. Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils totalisent 95 M\$ pour le trimestre, contre 98 M\$ un an plus tôt, et les revenus de titrisation s'établissent à 46 M\$, par rapport à 48 M\$ au premier trimestre 2007. Les revenus d'assurances sont en hausse de 4 M\$ à 34 M\$. Les revenus divers sont en hausse de 4 M\$, à 89 M\$ en raison du gain de 32 M\$ provenant de la cession de la filiale à Nassau compensés par la faiblesse des activités de la banque d'affaires.

#### Charges d'exploitation

Au premier trimestre 2008, les charges d'exploitation diminuent de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2007, pour s'établir à 632 M\$. La baisse provient de la diminution du coût de la rémunération variable sur le courtage de valeurs mobilières de plein exercice. Par ailleurs, les frais technologiques sont demeurés stables, alors que les autres frais ont diminué de 8 M\$.

#### Dotations aux pertes sur créances

Pour le premier trimestre 2008, la Banque a enregistré des dotations spécifiques aux pertes sur créances de 32 M\$, soit 3 M\$ de plus qu'au même trimestre en 2007. Au 31 janvier 2008, les prêts douteux bruts sont de 249 M\$, soit 10 M\$ de plus qu'à la même date l'année précédente. L'augmentation se répartit entre les créances aux entreprises de taille intermédiaire et les prêts aux particuliers, ce qui a été atténué par la baisse des prêts douteux bruts aux grandes entreprises. Au 31 janvier 2008, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 168 M\$ comparativement à 196 M\$ au 31 janvier 2007.

#### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le premier trimestre 2008 est de 67 M\$ représentant un taux effectif d'imposition de 25 %. Cela se compare à une charge d'impôts de 56 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007 et un taux effectif d'imposition de 18 %. En excluant le gain sur cession des activités de Nassau et la part des participations sans contrôle dans les revenus, le taux d'imposition aurait été de 23 % pour le premier trimestre 2008.

### Résultats sectoriels

#### Particuliers et entreprises

Le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'élève à 130 M\$ au premier trimestre 2008, soit une augmentation de 7 M\$ par rapport au bénéfice net de 123 M\$ réalisé au trimestre correspondant de 2007. Le revenu total du secteur a augmenté de 6 M\$ pour atteindre 546 M\$. Le volume des prêts et des dépôts du secteur Particuliers et entreprises a augmenté de manière ferme au cours du premier trimestre 2008, soit respectivement de 8 % et 5 % en comparaison avec le premier trimestre 2007. Cette croissance a été atténuée par la réduction de 22 points de base de la marge bénéficiaire du premier trimestre 2008 en comparaison avec le premier trimestre 2007, un reflet du resserrement des conditions de crédit sur les marchés qui a augmenté le coût des fonds.

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 6 M\$ au premier trimestre 2008 par rapport au trimestre correspondant de 2007. Cette croissance provient de la progression du volume de l'actif moyen, qui est en hausse de 3,2 G\$ ou 9 %. Cette croissance a toutefois été atténuée par la marge bénéficiaire plus faible des produits de crédit, alors que celle des produits de dépôts s'est essentiellement maintenue.

Le revenu total des Services aux entreprises est demeuré stable au premier trimestre 2008. La croissance du volume des prêts et des dépôts auprès des entreprises a été contrebalancée par le rétrécissement de la marge bénéficiaire des produits de crédit. La marge bénéficiaire sur les dépôts a toutefois légèrement augmenté.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises ont atteint 309 M\$ au premier trimestre 2008, soit 3 M\$ de moins qu'au trimestre correspondant de 2007. Cette diminution est attribuable aux efforts continus d'amélioration de la productivité qui a favorisé la réduction des dépenses de support aux opérations. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu du premier trimestre 2008 de 57 % s'améliore de 1 % par rapport à celui de 58 % affiché au même trimestre de l'exercice précédent. Les dotations aux pertes sur créances du secteur sont en faible hausse de 1 M\$ ou 2 % pour un total de 44 M\$, en raison de pertes sur créances plus élevées pour les Services aux entreprises.

### Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 41 M\$ au premier trimestre 2008, par rapport à 44 M\$ au trimestre correspondant de 2007, soit une diminution de 3 M\$. Le revenu total du secteur atteint 216 M\$ au trimestre, contre 223 M\$ au premier trimestre 2007. La vigueur des activités de gestion privée de placement, de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille a été contrebalancée par la baisse des activités de courtage de valeurs mobilières qui découle des conditions de marché plus difficiles au cours du trimestre. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu s'est établi à 71 % au premier trimestre 2008, contre 70 % au même trimestre de l'exercice précédent. Cette variation s'explique surtout par la baisse de la rémunération variable.

### Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 73 M\$ au premier trimestre 2008, en baisse de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2007. Le revenu total du secteur atteint 222 M\$, par rapport à 293 M\$ au premier trimestre 2007. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total du trimestre s'établit à 284 M\$, soit seulement 3 % de moins qu'au premier trimestre 2007. Les revenus de négociation ont atteint 124 M\$ au trimestre, une augmentation de 16 M\$ en comparaison avec le trimestre correspondant de 2007. Cette progression a été accompagnée d'une augmentation de 6 M\$ des commissions des marchés financiers, qui atteignent 72 M\$, alors que les gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente et les revenus provenant des services bancaires se sont compensés au niveau de leur variation. La baisse des revenus autres est attribuable à la faiblesse des activités de la banque d'affaires.

Les charges d'exploitation du premier trimestre 2008 sont de 173 M\$ en hausse de 5 M\$ par rapport au premier trimestre 2007. Cette augmentation s'explique par la croissance des frais technologiques, des honoraires professionnels et des dépenses diverses, ainsi que par la hausse de la rémunération variable attribuable à la nature des revenus ce trimestre. Le ratio des charges d'exploitation sur les revenus s'établit à 61 %, contre 58 % au premier trimestre 2007.

Aucune dotation aux pertes sur créances n'a été enregistrée pour ce secteur au premier trimestre des exercices 2007 et 2008.

### REVENUS DES MARCHÉS FINANCIERS

(équivalent imposable <sup>(1)</sup>)

(en millions de dollars)

	1 <sup>er</sup> T 2008	1 <sup>er</sup> T 2007
Revenus de négociation <sup>(2)</sup>		
Actions	(13)	87
Revenus fixes	95	5
Marchandises et devises	42	16
	124	108
Commissions des marchés financiers	72	66
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente	23	29
Services bancaires	49	44
Autres	16	45
<b>Total</b>	<b>284</b>	<b>292</b>

(1) Voir la note 17 afférente aux états financiers consolidés à la page 40

(2) Ajustés pour les participations sans contrôle

### Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche au premier trimestre 2008 un bénéfice net de 11 M\$ en comparaison d'une perte nette de 10 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Le secteur a inscrit un gain de 32 M\$ lié à la vente de sa filiale de Nassau, aux Bahamas. Aussi, une perte nette après récupération d'impôts de 14 M\$ a été inscrite en raison du coût de financement du PCAA détenu. Par ailleurs, au cours du trimestre, les revenus de titrisation ont diminué de 2 M\$ pour s'établir à 46 M\$.

## Résultat étendu

Le résultat étendu s'élève à 303 M\$ pour le premier trimestre 2008, soit 48 M\$ de plus que le bénéfice net de la période. Ceci s'explique principalement par les gains non réalisés sur instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie.

## Flux de trésorerie

En raison de la nature même des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. En outre, certaines activités, telles les activités de négociation, génèrent des mouvements importants de liquidité qui peuvent avoir une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, tels les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Pour le premier trimestre 2008, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 1,2 G\$ alors qu'ils étaient inchangés pour le trimestre correspondant de 2007. Au 31 janvier 2008, la trésorerie et ses équivalents s'établissent à 4,2 G\$ comparativement à 10,8 G\$ l'année précédente.

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Les activités d'exploitation ont requis des fonds de 4,6 G\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 5,6 G\$. Pour le trimestre correspondant de 2007, les fonds requis par les activités d'exploitation ont été de 2,0 G\$, principalement suite à l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 2,3 G\$.

Les activités de financement ont généré 6,3 G\$ provenant de la hausse des titres vendus à découvert de 2,1 G\$, des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 1,1 G\$ et des dépôts de 2,3 G\$. Pour le trimestre correspondant de 2007, les fonds générés par les activités de financement ont été de 4,3 G\$ surtout en raison de la hausse des titres vendus à découvert de 2,2 G\$ ainsi que des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 2,3 G\$.

Finalement, les fonds requis par les activités d'investissement ont été de 0,5 G\$ pour le premier trimestre de 2008 en raison de la hausse des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente pour 2,9 G\$ compensée par la baisse des valeurs mobilières disponibles à la vente de 1,9 G\$. Pour la période correspondante de 2007, les activités d'investissement ont requis une somme de 2,4 G\$ principalement en raison de l'augmentation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente.

### Bilan

Au 31 janvier 2008, la Banque a un actif de 120,1 G\$ en comparaison à 113,1 G\$ au 31 octobre 2007. Les prêts et acceptations sont stables, la diminution des volumes de prêts hypothécaires aux particuliers ayant été contrebalancée par la progression des autres crédits aux particuliers, dont les créances sur cartes de crédit. Par ailleurs, l'encaisse, les dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières et les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente augmentent de 7,7 G\$. Les principaux portefeuilles sont présentés dans le tableau suivant.

#### VOLUMES MOYENS MENSUELS

(en millions de dollars)

	Janvier 2008	Octobre 2007	Janvier 2007
<b>Prêts et acceptations *</b>			
Hypothécaires			
résidentiels	<b>22 977</b>	22 858	21 689
Aux particuliers	<b>11 314</b>	11 050	9 738
Créances sur cartes de crédit	<b>1 835</b>	1 793	1 775
Aux petites et moyennes entreprises	<b>14 195</b>	14 048	13 599
Aux grandes sociétés	<b>6 285</b>	5 919	5 378
	<b>56 606</b>	55 668	52 179
<b>Dépôts</b>			
Particuliers (solde)	<b>31 522</b>	30 215	29 628
Épargne hors bilan des particuliers (solde)	<b>72 502</b>	76 073	71 570
Entreprises	<b>12 134</b>	11 870	11 029

\* incluant les actifs titrisés

Les prêts hypothécaires résidentiels sont en hausse de 6 % au 31 janvier 2008, le volume s'établissant à 23,0 G\$, contre 21,7 G\$ au 31 janvier 2007. Les prêts aux particuliers ont progressé de 16,2 %, pour atteindre 11,3 G\$ à la faveur principalement des hausses de volume des marges de crédit garanties. Les prêts aux petites et moyennes entreprises augmentent de 0,6 G\$, pour se chiffrer à 14,2 G\$, alors que les prêts aux grandes sociétés ont poursuivi leur croissance pour atteindre 6,3 G\$ soit une hausse de 16,9 %.

Les dépôts de particuliers de 31,5 G\$ au 31 janvier 2008 sont en hausse de 1,9 G\$ par rapport à la même date l'année précédente, la majorité de la croissance provenant des dépôts à terme. L'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque se chiffre à 72,5 G\$ à la fin du premier trimestre 2008 en hausse de 0,9 G\$ depuis un an. La hausse est principalement attribuable à l'épargne administrée par la gestion privée de placement. Par ailleurs, les dépôts des entreprises ont augmenté de 1,1 G\$ en comparaison annuelle, pour atteindre 12,1 G\$ le 31 janvier 2008.

#### Papier commercial adossé à des actifs

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien des investisseurs sur le papier commercial adossé à des actifs de tiers a approuvé une entente de principe visant à restructurer 43 séries de papier commercial adossé à des actifs émis par 20 fiducies. La restructuration prolongera l'échéance du papier commercial adossé à des actifs afin de parvenir à une échéance similaire à celle des actifs sous-jacents. Les fiducies détenant du papier commercial adossé à des actifs, soutenu en totalité ou en partie par des actifs synthétiques, regrouperont leurs actifs. Des billets à taux variable seront émis en échange de leur papier commercial adossé à des actifs existants, portant des échéances correspondant aux échéances des actifs sous-jacents regroupés qui devraient en moyenne être de 7 ans. Les fiducies détenant du papier commercial adossé exclusivement à des actifs traditionnels titrisés seront restructurées sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs. Les porteurs de billets recevront des billets à taux variable portant des échéances correspondant à l'échéance des actifs sous-jacents qui seront amortis et remboursés à mesure que les actifs parviendront à échéance ou seront vendus. Les fiducies détenant du papier commercial adossé à des actifs « inadmissibles » dont la qualité du crédit est incertaine, principalement du fait de leur exposition aux prêts hypothécaires à risque élevé ou aux prêts hypothécaires sur la valeur nette de la propriété aux États-Unis, seront restructurées sur une base de série par série, chaque série maintenant son exposition séparée à ses propres actifs. Les porteurs de billets recevront des billets à taux variable dont l'échéance est basée sur celle des actifs sous-jacents qui seront amortis et remboursés à mesure que les actifs parviendront à échéance ou seront vendus.

Compte tenu de ces renseignements supplémentaires et de la probabilité accrue de réussite d'une restructuration du papier commercial adossé à des actifs, la Banque a ajusté son approche d'évaluation pour apprécier la juste valeur du papier commercial adossé à des actifs qu'elle détenait en date du 31 janvier 2008. Pour la majeure partie du papier commercial adossé à des actifs détenu, la Banque a tenu compte de la qualité très élevée des actifs sous-jacents et a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Les principales hypothèses concernent les coupons prévus, l'échéance prévue des billets à taux variable reçus en échange du papier commercial adossé à des actifs, la notation prévue et un taux d'actualisation approprié tenant compte des risques de pertes futures. Le taux d'actualisation prévu est déterminé en fonction des données observables sur les marchés pour des valeurs mobilières comparables.

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Dans le cas du papier commercial adossé à des actifs qui n'est pas restructuré ou qui n'est pas soumis au processus du comité pancanadien des investisseurs, de même que du papier qui est soutenu par des actifs inadmissibles, la Banque a utilisé des données observables sur les marchés pour des valeurs mobilières comparables provenant de sources indépendantes, afin d'évaluer la juste valeur de chaque classe d'actifs détenue par les fiduciaires.

Dans son évaluation du papier commercial adossé à des actifs, la Banque a établi une fourchette de la juste valeur estimative. Étant donné que la valeur comptable du papier commercial adossé à des actifs détenu par la Banque au 31 octobre 2007 est comprise dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 31 janvier 2008, aucun changement n'a été apporté à la valeur comptable en date du 31 janvier 2008. La valeur comptable du papier commercial adossé à des actifs détenu par la Banque, au 31 janvier 2008, était de 1 707 M\$, dont 1 580 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* et 127 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions au 31 janvier 2008, ce qui pourrait changer dans les périodes futures. L'évaluation de la juste valeur du papier commercial adossé à des actifs est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Parmi les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du papier commercial adossé à des actifs, mentionnons (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du papier commercial adossé à des actifs, (3) les résultats de la restructuration des conduits et (4) une évolution à la baisse de la conjoncture économique nord-américaine.

### Gestion des risques

La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Des informations sur la gestion des risques sont présentées aux tableaux 1 à 6 dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement à la gestion des risques associés aux instruments financiers.

### Conventions comptables et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Il est recommandé de se reporter à la note 1 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2007 pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables importantes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces conventions font appel à des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Les principales hypothèses et les bases sur lesquelles reposent les estimations faites par la direction conformément aux PCGR sont décrites dans le Rapport annuel 2007.

Aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables importantes utilisées par la Banque pour l'exercice 2008, à l'exception de celle décrite à la note 2a) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement aux modifications comptables.

De plus, la Banque a adopté les nouvelles règles énoncées dans le manuel de l'Institut canadien des comptables agréés concernant les informations à fournir sur les instruments financiers et le capital ainsi que les règles relatives à la présentation des instruments financiers. Il est recommandé de se reporter à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Les détails concernant le changement de normes comptables à venir sont présentés à la note 2b) des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

### Divulgaration sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2008, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### Capital

Le ratio de capital de base et le ratio de capital total, selon les nouvelles règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II –, sont de 9,3 % et 12,9 % au 31 janvier 2008, respectivement. Ces mêmes ratios calculés selon les anciennes règles de la BRI – Bâle I –, auraient été de 9,8 % et 13,5 % au 31 janvier 2008, respectivement, par rapport à 9,0 % et 12,4 % au 31 octobre 2007.

L'augmentation des ratios de capital est essentiellement attribuable à l'émission de 400 M\$ de titres NBC CapS II – série 1. Par ailleurs, selon Bâle I, l'actif pondéré en fonction du risque aurait été de 49,3 G\$ au 31 janvier 2008 alors qu'il s'établissait à 51,6 G\$ au 31 janvier 2008 selon les nouvelles règles, en hausse de 4,7 % depuis le 31 octobre 2007. Cette augmentation a pour effet d'atténuer la hausse des ratios et est principalement due à l'ajout de l'impact du risque opérationnel dans le calcul de l'actif pondéré.

D'autres informations sur le capital sont fournies au tableau 7 présenté dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

### Événements postérieurs

En février 2008, une filiale de la Banque a fait l'acquisition de la firme de valeurs mobilières Groupe Financier Everest et de la firme de gestion de placements Aquilon Capital Corp., dont l'actif sous gestion total atteint 1,1 G\$.

### Dividendes

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 0,62 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> mai 2008 aux actionnaires inscrits le 27 mars 2008.

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires

## Données trimestrielles

(non vérifiées)

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	2008	2007			2006			2007	2006	
	1 <sup>er</sup> T	4 <sup>e</sup> T	3 <sup>e</sup> T	2 <sup>e</sup> T	1 <sup>er</sup> T	4 <sup>e</sup> T	3 <sup>e</sup> T	2 <sup>e</sup> T	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>929 \$</b>	402 \$	1 010 \$	1 022 \$	989 \$	970 \$	921 \$	941 \$	3 423 \$	3 803 \$
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>255</b>	(175)	243	233	240	220	220	214	541	871
<b>Bénéfice (perte) par action ordinaire</b>										
de base	<b>1,58</b>	(1,14)	1,49	1,42	1,45	1,33	1,32	1,29	3,25	5,22
dilué	<b>1,58</b>	(1,14)	1,48	1,40	1,43	1,31	1,30	1,26	3,22	5,13
<b>Dividendes par action ordinaire</b>	<b>0,62</b>	0,60	0,60	0,54	0,54	0,50	0,50	0,48	2,28	1,96
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>22,9 %</b>	(16,0) %	20,6 %	20,3 %	20,7 %	19,7 %	20,2 %	20,4 %	11,5 %	20,1 %
<b>Actif total</b>	<b>120 124 \$</b>	113 085 \$	123 353 \$	135 172 \$	121 402 \$	116 801 \$	108 552 \$	111 083 \$		
<b>Prêts douteux nets</b>	<b>140</b>	129	110	110	112	116	98	111		
<b>Par action ordinaire</b>										
Valeur comptable	<b>28,13</b>	26,85	28,70	28,92	28,34	27,17	26,57	25,77		
Cours de l'action										
haut	<b>54,25</b>	60,28	66,14	65,87	66,59	62,86	62,69	65,60		
bas	<b>45,15</b>	50,50	60,61	61,96	61,36	58,26	56,14	61,35		

## Tableau 1 – Répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs

Au 31 janvier 2008

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques	Dotations aux pertes sur créances	Radiations
Particuliers <sup>(1)</sup>	13 784	35	12	16	30
Hypothèques résidentielles	15 044	26	2	–	–
Hypothèques non résidentielles	1 379				
Agriculture	1 980				
Institutions financières	3 844				
Fabrication	2 064				
Construction et services immobiliers	1 161				
Transports et communications	494				
Mines, carrières et énergie	1 233				
Exploitation forestière	151				
Administrations publiques	1 278				
Commerce de gros	546				
Commerce de détail	1 209				
Services	951				
Autres	2 861				
<b>Total – Entreprises et administrations publiques</b>	<b>19 151</b>	<b>188</b>	<b>95</b>	<b>16</b>	<b>29</b>
<b>Total</b>	<b>47 979</b>	<b>249</b>	<b>109</b>	<b>32</b>	<b>59</b>

(1) Incluant les prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

**Tableau 2 – Répartition géographique des prêts**

Au 31 janvier 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques
<b>Canada</b>			
Hypothécaires résidentiels	14 989	26	1
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	13 547	35	12
Aux entreprises et aux administrations publiques	16 444	171	94
	44 980	232	107
<b>États-Unis</b>			
Hypothécaires résidentiels	55	–	1
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	2	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	2 693	17	1
	2 750	17	2
<b>Autres</b>			
Hypothécaires résidentiels	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	235	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	14	–	–
	249	–	–
	47 979	249	109

**Tableau 3 – Atténuation des risques de crédit**

Au 31 janvier 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Sûretés financières	Exposition au risque de crédit atténuée par	
		Garanties	Dérivés de crédit
<b>Exposition constatée au bilan consolidé</b>			
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat	10 772	–	–
<b>Prêts</b>			
Hypothécaires résidentiels	–	8 804	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	–	907	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 197	1 377	66
Instrument financiers dérivés	416	–	–

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

**Tableau 4 – Détail du risque de crédit par portefeuille d'instruments financiers dérivés**

Au 31 janvier 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt	1 106	1 790	425
Contrats de change	1 126	2 201	778
Contrats sur actions	1 170	3 399	1 855
Contrats sur produits de base	248	253	192
Contrats sur dérivés de crédit	329	1 449	290
	3 979	9 092	3 540
Incidence des accords généraux de compensation	(1 979)	(4 168)	(1 262)
	2 000	4 924	2 278
Incidence des garanties détenues	(421)	(381)	(119)
	1 579	4 543	2 159

Les contrats négociés en bourse assujettis à des marges de sécurité calculées quotidiennement par les chambres de compensation et les contrats de change à terme dont les échéances sont de moins 14 jours sont exclus des calculs de fonds propres selon les lignes directrices du Surintendant au Canada. Le total de la juste valeur position des contrats exclus s'élève à 254 M\$ au 31 janvier 2008.

**Tableau 5 – Position sur dérivés de crédit (montants nominaux)**

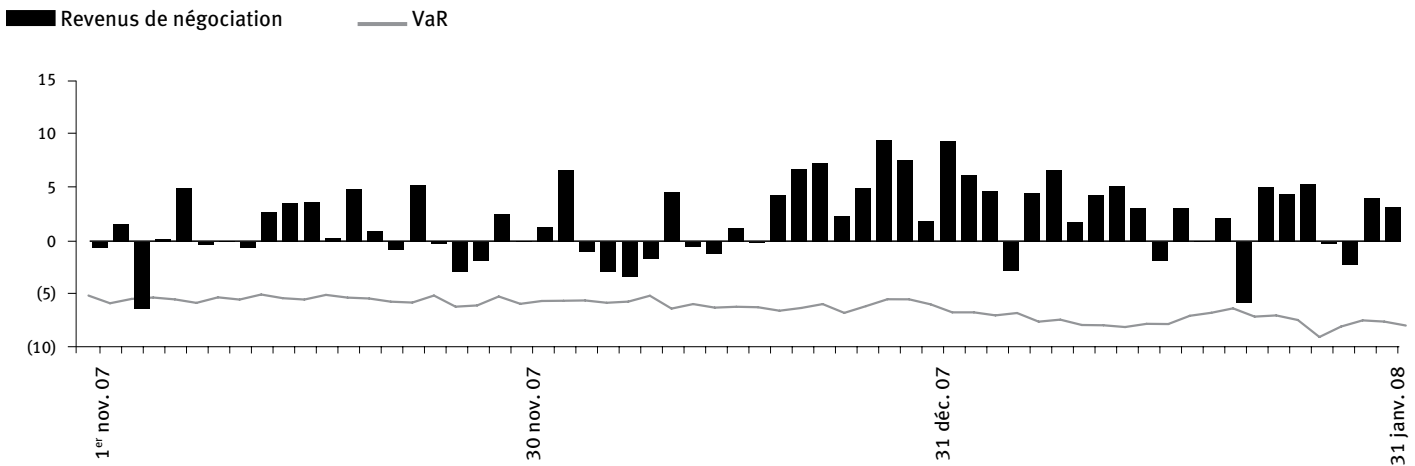
Au 31 janvier 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Portefeuille de prêts		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance	66	–	7 164	6 028

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

**Tableau 6 – Revenus de négociation quotidiens**

Trimestre terminé le 31 janvier 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

**Tableau 7 – Adéquation des fonds propres**

Au 31 janvier 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Selon Bâle II Actifs pondérés	Selon Bâle I Actifs pondérés
<b>Capital requis en fonction du risque de crédit</b>		
Particuliers – hypothèques résidentielles	3 450	4 727
Particuliers – autres	6 668	8 891
Entreprises	24 771	26 218
Souverains	6	6
Banques	1 807	1 639
Portefeuille de négociation	1 903	1 218
<b>Total – Capital requis en fonction du risque de crédit</b>	<b>38 605</b>	<b>42 699</b>
<b>Capital requis pour les valeurs mobilières disponibles à la vente</b>		
Titres de participations	1 355	1 355
<b>Capital requis en fonction du risque de marché</b>		
Approche standard	3 351	2 845
Approche de mesure avancée	876	876
<b>Total – Capital requis en fonction du risque de marché</b>	<b>4 227</b>	<b>3 721</b>
<b>Capital requis en fonction du risque opérationnel</b>	<b>5 913</b>	<b>–</b>
<b>Capital requis pour les autres actifs</b>	<b>1 499</b>	<b>1 499</b>
<b>Total – Capital requis en fonction des risques</b>	<b>51 599</b>	<b>49 274</b>
<b>Ratio de capital – catégorie 1</b>	<b>9,3 %</b>	<b>9,8 %</b>
<b>Ratio de capital – total</b>	<b>12,9 %</b>	<b>13,5 %</b>

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Bilan consolidé*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	31 janvier 2008	31 octobre 2007	31 janvier 2007
<b>ACTIF</b>			
<b>Encaisse</b>	<b>262</b>	283	262
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>4 115</b>	3 045	10 554
<b>Valeurs mobilières</b>			
Disponibles à la vente (note 7)	6 634	8 442	9 378
Détenues à des fins de négociation	36 396	30 828	34 186
	<b>43 030</b>	39 270	43 564
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>			
	<b>8 855</b>	5 966	9 812
<b>Prêts (notes 3 et 8)</b>			
Hypothécaires résidentiels	15 044	15 895	14 947
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	13 784	13 116	11 583
Aux entreprises et aux administrations publiques	19 151	19 377	18 406
	<b>47 979</b>	48 388	44 936
Provisions pour pertes sur créances	(417)	(428)	(435)
	<b>47 562</b>	47 960	44 501
<b>Autres actifs</b>			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 533	4 085	4 162
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 233	4 883	2 746
Immobilisations corporelles	433	426	383
Écart d'acquisition	702	703	684
Autres actifs incorporels	168	169	176
Actifs divers	6 231	6 295	4 558
	<b>16 300</b>	16 561	12 709
	<b>120 124</b>	113 085	121 402
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Dépôts</b>			
Particuliers	31 522	30 215	29 628
Entreprises et administrations publiques	35 285	33 797	30 613
Institutions de dépôts	6 090	6 561	10 699
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	225	225	225
	<b>73 122</b>	70 798	71 165
<b>Autres passifs</b>			
Acceptations	4 533	4 085	4 162
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 355	16 223	17 803
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	3 193	2 070	11 844
Juste valeur des instruments financiers dérivés	3 314	3 620	2 024
Passifs divers	9 438	9 087	6 775
	<b>38 833</b>	35 085	42 608
<b>Débitures subordonnées</b>	<b>1 656</b>	1 605	1 942
<b>Participations sans contrôle (note 11)</b>	<b>1 664</b>	960	714
<b>Capitaux propres (notes 12 et 14)</b>			
Actions privilégiées	400	400	400
Actions ordinaires	1 590	1 575	1 583
Surplus d'apport	33	32	24
Bénéfices non répartis	2 941	2 793	3 003
Autres éléments cumulés du résultat étendu	(115)	(163)	(37)
	<b>4 849</b>	4 637	4 973
	<b>120 124</b>	113 085	121 402

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | État consolidé des résultats***(non vérifié) (en millions de dollars)*

Trimestre terminé le	31 janvier 2008	31 octobre 2007	31 janvier 2007
<b>Revenus d'intérêts</b>			
Prêts	762	768	729
Valeurs mobilières disponibles à la vente	58	72	68
Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	234	214	267
Dépôts auprès d'institutions financières	93	102	130
	<b>1 147</b>	<b>1 156</b>	<b>1 194</b>
<b>Frais d'intérêts</b>			
Dépôts	537	676	659
Débitures subordonnées	20	25	25
Divers	162	158	234
	<b>719</b>	<b>859</b>	<b>918</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>428</b>	<b>297</b>	<b>276</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>			
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	95	76	98
Commissions de courtage en valeurs mobilières	59	60	69
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	52	54	53
Revenus (pertes) de négociation (note 6)	(68)	99	131
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	31	(502)	29
Commissions sur cartes de crédit	10	3	10
Commissions sur prêts	27	33	29
Revenus d'assurances	34	30	30
Acceptations, lettres de crédit et de garantie	18	17	17
Revenus de titrisation	46	44	48
Revenus de change	29	28	29
Services fiduciaires et fonds communs de placement	79	88	85
Divers	89	75	85
	<b>501</b>	<b>105</b>	<b>713</b>
<b>Revenu total</b>	<b>929</b>	<b>402</b>	<b>989</b>
<b>Dotations aux pertes sur créances</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>29</b>
	<b>897</b>	<b>373</b>	<b>960</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Salaires et avantages sociaux	374	336	390
Frais d'occupation	41	42	40
Technologie	98	107	98
Communications	19	19	17
Honoraires professionnels	44	57	40
Divers	56	79	71
	<b>632</b>	<b>640</b>	<b>656</b>
<b>Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle</b>	<b>265</b>	<b>(267)</b>	<b>304</b>
Charge (économie) d'impôts	67	(123)	56
	<b>198</b>	<b>(144)</b>	<b>248</b>
Participations sans contrôle	(57)	31	8
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>255</b>	<b>(175)</b>	<b>240</b>
Dividendes sur actions privilégiées	5	5	5
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>250</b>	<b>(180)</b>	<b>235</b>
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>			
Moyen – de base	158 001	157 790	161 681
Moyen – dilué	158 731	157 790	164 398
Fin de période	158 141	157 806	161 367
<b>Bénéfice (perte) par action ordinaire (en dollars)</b>			
de base	1,58	(1,14)	1,45
dilué	1,58	(1,14)	1,43
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,62</b>	<b>0,60</b>	<b>0,54</b>

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | État consolidé du résultat étendu

(non vérifié) (en millions de dollars)

Trimestre terminé le	31 janvier 2008	31 octobre 2007	31 janvier 2007
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>255</b>	<b>(175)</b>	<b>240</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>			
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	101	(195)	79
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	(79)	159	(47)
<b>Variation nette des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture</b>	<b>22</b>	<b>(36)</b>	<b>32</b>
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(17)	(18)	22
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(15)	10	(1)
<b>Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>(32)</b>	<b>(8)</b>	<b>21</b>
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	54	15	(21)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	4	5	2
<b>Variation nette des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie</b>	<b>58</b>	<b>20</b>	<b>(19)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>	<b>48</b>	<b>(24)</b>	<b>34</b>
<b>Résultat étendu</b>	<b>303</b>	<b>(199)</b>	<b>274</b>

**Impôts sur les bénéfices – Autres éléments du résultat étendu**

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau suivant :

Trimestre terminé le	31 janvier 2008	31 octobre 2007	31 janvier 2007
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	3	(22)	–
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	(33)	65	(22)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(8)	1	8
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(6)	4	(1)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	25	8	(10)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	2	2	1
<b>Total de la charge (économie) d'impôts</b>	<b>(17)</b>	<b>58</b>	<b>(24)</b>

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | État consolidé de la variation des capitaux propres*(non vérifié) (en millions de dollars)*

Trimestre terminé le 31 janvier	2008	2007
<b>Actions privilégiées</b>	<b>400</b>	400
<b>Actions ordinaires au début</b>	<b>1 575</b>	1 566
Émission d'actions ordinaires		
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	4	4
Régime d'options d'achat d'actions	11	19
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 12)	–	(7)
Incidence des actions acquises ou vendues aux fins de négociation	–	1
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	<b>1 590</b>	1 583
<b>Surplus d'apport au début</b>	<b>32</b>	21
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	2	5
Options d'achat d'actions levées	(1)	(3)
Autres	–	1
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	<b>33</b>	24
<b>Bénéfices non répartis au début</b>	<b>2 793</b>	2 893
Bénéfice net	255	240
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	–	2
Dividendes		
actions privilégiées	(5)	(5)
actions ordinaires	(98)	(88)
Prime versée sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 12)	–	(39)
Frais d'émission d'actions et autres, déduction faite des impôts	(4)	–
<b>Bénéfices non répartis à la fin</b>	<b>2 941</b>	3 003
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu au début, déduction faite des impôts</b>	<b>(163)</b>	(92)
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	–	21
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	22	32
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(32)	21
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	58	(19)
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin, déduction faite des impôts</b>	<b>(115)</b>	(37)
<b>Capitaux propres</b>	<b>4 849</b>	4 973

**Bénéfices non répartis et autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts**

Au 31 janvier	2008	2007
<b>Bénéfices non répartis</b>	<b>2 941</b>	3 003
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>		
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(158)	(60)
Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	36	48
Gains et pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	7	(25)
	(115)	(37)
<b>Total</b>	<b>2 826</b>	2 966

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | État consolidé des flux de trésorerie*(non vérifié) (en millions de dollars)*

Trimestre terminé le 31 janvier	2008	2007
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	255	240
Ajustements pour :		
Dotations aux pertes sur créances	32	29
Amortissement des immobilisations corporelles	20	18
Impôts futurs	(1)	3
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	3	–
Gains sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(31)	(29)
Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, montant net	(31)	(31)
Charge au titre des options d'achat d'actions	2	5
Variation des intérêts à payer	(149)	60
Variation des intérêts et dividendes à recevoir	126	119
Variation des impôts à payer	(3)	(22)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	259	(99)
Variation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	(5 568)	(2 322)
Variation des autres éléments	521	65
	<b>(4 565)</b>	<b>(1 964)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Variation des dépôts	2 324	(752)
Émission de titres NBC CapS II – série 1	400	–
Émission de débetures subordonnées	–	500
Émission d'actions ordinaires	15	23
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(46)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(95)	(165)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(5)	(5)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 132	2 182
Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	1 123	2 327
Variation des autres éléments	385	193
	<b>6 279</b>	<b>4 257</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement	122	(22)
Variation des prêts (excluant la titrisation)	(438)	1 397
Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances	1 204	1 018
Échéance d'actifs titrisés	(400)	–
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(4 369)	(6 086)
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	6 254	3 551
Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	(2 889)	(2 220)
Variation nette d'immobilisations corporelles	(27)	(16)
	<b>(543)</b>	<b>(2 378)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>1 171</b>	<b>(85)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 996	10 869
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	4 167	10 784
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	262	262
Dépôts auprès d'institutions financières	4 115	10 554
Moins : montant donné en nantissement	(210)	(32)
	<b>4 167</b>	<b>10 784</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts payés	868	858
Impôts payés sur les bénéfices	54	52

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non vérifiées) (en millions de dollars)

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2007. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2008.

### 1 – Principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2007, à l'exception des normes comptables récentes qui ont été adoptées et qui sont mentionnées à la note 2a). En vertu des PCGR du Canada, des renseignements supplémentaires sont exigés dans les états financiers annuels et, par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 figurant aux pages 84 à 137 du Rapport annuel 2007.

Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

### 2 – Modifications aux conventions comptables

#### 2a) Normes comptables récentes qui ont été adoptées

##### INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL, ET INSTRUMENTS FINANCIERS – INFORMATIONS À FOURNIR ET PRÉSENTATION

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque a adopté les exigences de trois nouveaux chapitres du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) : le chapitre 1535 intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863 intitulé *Instruments financiers – présentation*.

Les chapitres 3862 et 3863 constituent une série complète d'obligations d'information et de règles de présentation applicables aux instruments financiers, qui modifient et améliorent les obligations d'information énoncées au chapitre 3861 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, et en reprennent, sans modification, les règles de présentation.

##### MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque a adopté les exigences de la nouvelle version du chapitre 1506 intitulé *Modifications comptables*.

Cette norme précise qu'une entité ne doit changer de méthodes comptables que si le changement est imposé par les PCGR ou afin que les états financiers fournissent des informations plus pertinentes. Le changement de méthodes comptables résultant de l'application des PCGR doit être comptabilisé selon les dispositions transitoires spécifiques de la norme, lorsque de telles dispositions sont prévues. Si la norme ne prévoit pas de dispositions transitoires spécifiques applicables à ce changement ou si l'entité décide de changer de méthodes comptables, le changement doit être appliqué de manière rétrospective avec retraitement des chiffres des périodes antérieures, sauf s'il est impossible de déterminer les effets du changement qui sont liés précisément à la période ou de manière cumulée.

La norme exige de communiquer des informations sur les changements d'estimations comptables au cours de la période et, à moins que ce ne soit impossible, pour les périodes futures. Au sujet des erreurs, la norme exige de mentionner qu'une erreur a été commise et d'indiquer pour quelle période. Dans ce cas, les états financiers sont redressés.

De plus, la norme exige de divulguer qu'une nouvelle norme a été publiée mais qu'elle n'est pas entrée en vigueur ainsi que l'incidence prévue aux états financiers lors de sa première application.

L'application de cette norme n'a eu aucune incidence aux états financiers consolidés de la Banque.

#### 2b) Norme comptable récente qui n'est pas encore adoptée

##### ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*. Cette nouvelle norme comptable renforce l'approche selon laquelle les actifs sont comptabilisés seulement s'ils répondent à la définition d'un actif et aux critères de comptabilisation d'un actif. Elle clarifie aussi l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni aux critères de comptabilisation d'un actif. Le 1<sup>er</sup> novembre 2008, cette norme s'appliquera à la Banque de manière rétrospective avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette norme aux états financiers consolidés lors de sa première application.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers**

La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. L'objectif visé d'une gestion efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables et que la prise de risques contribue à créer de la valeur pour les actionnaires. Pour la Banque, il s'agit d'obtenir un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés.

La Banque est principalement exposée aux risques décrits ci-dessous :

<b>Risque de crédit</b>	Risque d'une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant.
<b>Risque de marché</b>	Risque d'une perte financière découlant de l'évolution défavorable des facteurs sous-jacents des marchés, notamment les taux d'intérêt ou de change, le cours des actions et des marchandises, le risque de crédit et la volatilité des marchés.
<b>Risque de liquidité</b>	Risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations de trésorerie quotidiennes sans devoir recourir à des mesures coûteuses et inopportunes.
<b>Risque opérationnel</b>	Risque de perte résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des personnes, à des processus, à la technologie ou à des événements extérieurs.
<b>Risque de réputation</b>	Risque qu'une activité ou une pratique de la Banque soit jugée négative par le public, que ce jugement soit fondé ou non, et porte atteinte à la perception, à l'image ou aux marques de commerce de la Banque, ce qui pourrait entraîner des poursuites coûteuses ou des pertes de revenus.

**CADRE DE LA GESTION DES RISQUES**

Pour atteindre ses objectifs fixés en matière de gestion des risques, la Banque a établi un cadre de gestion qui comporte les éléments décrits ci-dessous.

**Culture de gestion des risques**

La Banque et sa direction font couramment, dans leurs communications internes, la promotion d'une culture de gestion des risques. Ces communications proposent un modèle équilibré où les initiatives de développement d'affaires s'accompagnent de la préoccupation constante d'une saine gestion des risques.

**Structure de gouvernance**

La structure de gouvernance prévoit les rôles et responsabilités de tous les paliers d'intervention tel que décrit ci-dessous.

Le comité de vérification et de gestion des risques (CVGR) du conseil d'administration

Le CVGR approuve les politiques de gestion des risques et fixe les limites de tolérance aux risques. En plus de s'assurer que les ressources et les processus appropriés sont en place, il examine et approuve tous les aspects importants des systèmes d'évaluation des risques.

La direction de la Banque

La direction de la Banque diffuse la culture de gestion des risques dans l'ensemble de l'institution et gère les principaux risques auxquels celle-ci est exposée.

Le groupe de la Gestion des risques

Ce groupe propose des politiques de gestion des risques et met en pratique les outils et les modèles de détection, de mesure et de suivi des risques. En plus d'instaurer et d'appliquer les différents mécanismes d'examen indépendant et d'approbation des risques, ce groupe a aussi la responsabilité de fixer les limites d'exposition aux risques en fonction des seuils de tolérance aux risques établis par le conseil d'administration et d'informer la direction de la Banque ainsi que le conseil d'administration des risques importants.

Les unités d'affaires

Les unités d'affaires gèrent les risques liés à leurs activités, dans le cadre des limites en place et en accord avec les politiques établies en la matière, en s'assurant d'identifier, d'analyser et de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de mettre en place des mécanismes d'atténuation du risque.

**Politiques de gestion des risques**

Les politiques de gestion des risques ainsi que les lignes directrices et procédés qui les accompagnent précisent de quelle façon les unités d'affaires doivent gérer les risques, comment la prise de risques est approuvée et, surtout, elles fixent les limites de risques à respecter. Ces politiques sont révisées régulièrement afin d'en vérifier la pertinence compte tenu de l'évolution des marchés et des plans d'affaires des unités de la Banque.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

D'autres politiques, normes et procédés viennent se greffer aux politiques de gestion des risques et couvrent certains aspects plus précis de la gestion, telle la poursuite de certaines activités de la Banque.

#### Surveillance indépendante par le service de la Conformité corporative

Le service de la Conformité corporative de la Banque fait directement rapport au CVGR et contribue à donner l'assurance que les structures, systèmes de gestion, programmes, politiques et procédés associés au respect de la législation, de la réglementation, des directives et des codes de conduite applicables à la Banque, sont en place et opérationnels.

#### Évaluation indépendante par le service de la Vérification interne

Le service de la Vérification interne fait également rapport directement au CVGR et fournit une évaluation indépendante et objective de l'efficacité des processus, politiques, procédures et mesures de contrôle mis en place par les gestionnaires. Il propose également des solutions visant une efficacité accrue de la gestion des risques, des contrôles internes et des activités de la Banque et de ses filiales.

#### GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face. La Banque y est exposée non seulement par le biais de ses activités et opérations de prêts directs, mais également par celui des engagements de crédit, des lettres de garantie ou de crédit, des opérations sur produits dérivés négociés hors bourse, des titres de créances disponibles à la vente, des valeurs mobilières acquises en vertu de convention de revente, des dépôts auprès d'institutions financières et des opérations qui comportent un risque de règlement pour la Banque.

#### Politique

Une politique cadre régit sur une base centralisée les activités générant un risque de crédit pour la Banque dans son ensemble. Elle est complétée par une série de politiques internes ou sectorielles et de lignes directrices qui lui sont subordonnées. Ces dernières peuvent couvrir plus en profondeur des secteurs d'activité donnés ou encore traiter d'aspects particuliers de la gestion telles que les latitudes de crédit ou les exigences en matière de sûretés.

#### Mesure du risque de crédit – prêts

La Banque dispose d'un système de cote de risque bidimensionnel consistant à établir une cote de risque de défaut pour la contrepartie ainsi qu'une autre cote de risque pour la facilité de crédit en fonction des sûretés et garanties que peut fournir l'emprunteur ou la contrepartie. La cote de risque de défaut pour la contrepartie est établie au moyen d'un système interne à la Banque et est basée sur une échelle graduée de 1 à 10 et comportant 19 échelons. À chaque échelon correspond une probabilité de défaut de l'emprunteur ou du tiers visé, ce qui permet de déterminer le risque de crédit pour la Banque. Les méthodes d'évaluation du risque de crédit varient en fonction du type de portefeuille.

#### Portefeuille de crédit aux particuliers et aux PME

La cote de risque de défaut est évaluée à l'aide de modèles qui font appel à des méthodes statistiques éprouvées, mesurant les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents à partir d'information historique interne et externe, afin d'estimer le comportement futur du demandeur en matière de crédit et lui attribuer une cote de risque de défaut. L'évaluation du risque de crédit pour ces demandeurs s'appuie sur le regroupement d'un ensemble d'emprunteurs ayant des profils semblables en matière d'antécédents et de comportement de crédit.

#### Portefeuille de crédit aux entreprises et aux gouvernements

Cette catégorie comprend les portefeuilles suivants : entreprises commerciales autres que les PME, grandes entreprises, corps publics, immobilier, groupe de l'énergie, institutions financières, groupe agricole d'une certaine taille ainsi que le groupe du cinéma et de la télévision.

La cote de risque de défaut est évaluée individuellement pour chaque emprunteur et de façon spécifique par rapport au secteur de l'emprunteur et par rapport à ses pairs. Pour y arriver, un examen individuel détaillé de l'emprunteur est effectué. Cet examen englobe les dimensions financière et qualitative et couvre la solidité financière, le secteur d'activité économique, la capacité concurrentielle, l'accès à des fonds et la qualité de gestion de chaque emprunteur. De plus, les modèles d'évaluation élaborés pour chacune des catégories de portefeuilles mentionnées ci-dessus s'appuient sur un historique de données internes ou des informations de sources externes. Par la suite, les gestionnaires de prêts complètent l'information par une évaluation subjective des éléments qualitatifs.

#### Processus d'octroi de crédit

Chaque décision d'octroi de crédit relève d'instances différentes au sein des équipes de la gestion des risques et de la direction, indépendantes des unités d'affaires, selon l'envergure et le degré de risque de l'opération de crédit envisagée tel que décrit dans la politique de gestion du risque de crédit. Ainsi, les crédits d'envergure ou représentant des risques plus élevés doivent être approuvés par un niveau hiérarchique supérieur. Le comité de crédit, présidé par la première vice-présidente, Gestion des risques, approuve et surveille tous les risques d'envergure. Exceptionnellement, la décision peut être soumise à l'approbation du conseil d'administration.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

#### Atténuation du risque de crédit

La Banque contrôle également le risque de crédit au moyen de diverses techniques d'atténuation du risque. L'obtention de sûretés est la forme la plus courante d'atténuation du risque. La prise de garantie dépend du niveau de risque que représente l'emprunteur et dépend également du type de crédit consenti. La Banque considère que les sûretés obtenues sont bonnes et valables lorsqu'une validité sur le plan juridique des sûretés peut être attestée et que la Banque a la capacité d'évaluer correctement et régulièrement la valeur de ces sûretés. Dans ses politiques internes, la Banque a établi des exigences précises en matière de documentation juridique appropriée et d'évaluation pour les sûretés que peuvent réclamer les unités d'affaires en garantie des crédits octroyés. Les catégories de sûretés admissibles en garantie ainsi que la valeur d'emprunt de ces biens sont également définies par la Banque. Elles comprennent principalement les catégories d'actifs suivantes : comptes clients, stocks, équipement et outillage, matériel roulant, hypothèques immobilières sur immeubles résidentiels, commerciaux, à bureaux et sur établissements industriels ainsi que les espèces et les titres négociables.

Les engagements reliés à la négociation de contrats sur instruments financiers dérivés font fréquemment l'objet de mesures d'atténuation du risque de crédit. La première mesure, et la plus généralisée, est la conclusion avec les parties concernées de contrats-cadres de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA). Ces contrats permettent d'effectuer, en cas de défaut d'une des parties contractantes, la pleine compensation des montants bruts de l'évaluation au prix du marché de chacune des transactions visées par le contrat et en vigueur au moment du défaut. Les politiques de la Banque requièrent qu'un contrat ISDA soit conclu avec toute partie transigeant des instruments financiers dérivés avec ses négociateurs. Un mécanisme additionnel de réduction du risque de crédit complète dans plusieurs cas le contrat ISDA, et donne le droit à la Banque et à sa contrepartie, ou à l'une ou l'autre des deux parties le cas échéant, de réclamer des sûretés à l'autre partie lorsque le solde net des gains et pertes sur chaque transaction dépasse un certain seuil défini dans l'entente. Ces ententes sont connues sous le nom de Credit Support Annex (CSA).

#### Diversification et gestion de portefeuille

La Banque est exposée au risque de crédit non seulement par ses engagements envers un emprunteur donné, mais également en raison de la répartition par secteur d'activité de ses engagements et de l'exposition de ses divers portefeuilles de crédit au risque géographique, au risque de concentration et au risque lié au règlement des opérations.

La Banque contrôle ces divers risques en premier lieu par la diversification optimale de ses engagements. Des politiques et procédures internes établissent des critères de gestion afin de maintenir une saine diversification du risque de crédit dans les portefeuilles. Ces politiques définissent les limites suivantes au niveau des engagements : les latitudes d'autorisation de crédit par palier, les limites de concentration de crédit par contrepartie, par secteur industriel, par pays, par région et par type d'instrument financier. Le suivi de ces limites fait l'objet de rapports périodiques au conseil d'administration par la direction de la Gestion des risques. Les critères fixés pour la diversification du portefeuille et les limites particulières des secteurs économiques, industriels ou géographiques, sont fondés sur des études et des analyses sectorielles réalisées par les économistes et par le groupe de la Gestion des risques de la Banque, et sont approuvés par le comité de crédit. Des analyses continues sont effectuées afin de prévoir les difficultés d'un secteur d'activité ou d'un emprunteur avant qu'elles ne se matérialisent, notamment par des paiements en souffrance.

#### Autres méthodes d'atténuation

Pour contrôler le risque de crédit, la Banque a également recours à des mécanismes synthétiques de protection tels que les instruments financiers dérivés de crédit et la titrisation, la syndication de prêts, la cession de prêts ainsi que, le cas échéant, à la réduction ordonnée du montant de crédit accordé.

- *Instruments financiers dérivés de crédit*

Les swaps sur défaillance sont des opérations par lesquelles une des contreparties convient de verser des frais d'intérêts à l'autre contrepartie pour que cette dernière effectue un paiement dans l'éventualité d'un incident de crédit. Étant donné que les fournisseurs de protection de crédit doivent se voir attribuer une cote de risque de défaut au même titre que les emprunteurs, la Banque définit dans ses politiques internes l'ensemble des critères pour qu'une contrepartie soit jugée admissible à fournir une protection de crédit à la Banque.

- *Syndication de prêts*

La Banque énonce des directives précises quant aux objectifs, aux responsabilités et aux exigences documentaires.

- *Titrisation*

La titrisation représente un moyen de transférer à des tiers une partie du risque de crédit encouru sur des prêts consentis par la Banque. Cette activité est analysée en détail à la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

#### Suivi des comptes et recouvrement

Les crédits octroyés et les emprunteurs font l'objet d'un suivi permanent dont l'intensité varie en fonction du degré de risque couru. Les gestionnaires de prêts exercent, à l'aide de diverses méthodes d'intervention, un suivi particulièrement vigilant des dossiers présentant des problèmes. Entre autres, une liste de surveillance des engagements problématiques est produite tous les mois à l'intention des gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers doivent par la suite faire rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

S'il arrive en dépit de cette surveillance étroite, que les engagements de crédit subissent une détérioration supplémentaire et une augmentation du risque au point de requérir une intensification du suivi, un groupe spécialisé dans la gestion des comptes problématiques intervient. Ce groupe est chargé de maximiser la récupération des sommes engagées et d'élaborer des stratégies adaptées à ces comptes. Le rôle de cette unité est crucial, car en cas de défaut d'un emprunteur, la Banque a pour objectif prioritaire de recouvrer le maximum des montants qui lui sont dus.

#### Relevé des prêts douteux et comptabilisation des provisions pour pertes sur créances

Un prêt, à l'exception des créances sur cartes de crédit, est considéré douteux lorsqu'il existe, de l'avis de la direction, un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital ou de l'intérêt, ou lorsque survient un retard de 90 jours sur une échéance contractuelle d'intérêt, sauf si le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas mis en doute. Le prêt ne retrouve son statut normal que si les paiements de capital et d'intérêts redeviennent entièrement à jour. Les créances sur cartes de crédit sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 180 jours.

Les provisions pour pertes sur créances reflètent la meilleure estimation de la direction en date du bilan et sont principalement liées aux prêts, mais elles peuvent également avoir trait au risque de crédit lié aux dépôts auprès d'institutions financières, aux instruments financiers dérivés, aux titres de substituts de prêts et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les lettres de garantie et les lettres de crédit. Elles comprennent les provisions spécifiques pour prêts douteux et la provision générale pour risque de crédit.

Les provisions spécifiques pour prêts douteux sont établies pour tous les prêts qui sont individuellement repérables et pour lesquels il est possible d'estimer l'ampleur de la moins-value, les ramenant à leur valeur de réalisation estimative.

La provision générale attribuée pour risque de crédit reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Ce montant est établi par l'application des facteurs de pertes prévues aux prêts en circulation et aux engagements de crédit. La provision générale attribuée au titre des grandes entreprises et des administrations publiques est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, sur la base d'une analyse statistique de l'évolution des pertes en fonction du type de prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit, la provision générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuille. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes au cours d'un cycle économique. La provision générale non attribuée pour risque de crédit reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions spécifiques pour prêts douteux et la provision générale attribuée. Cette évaluation tient compte des conditions économiques et de marché, de l'expérience récente en matière de pertes sur créances et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation. Elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas la provision générale attribuée.

#### Exposition maximale au risque de crédit

Les montants du tableau qui suit représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date du bilan, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Pour les actifs financiers constatés au bilan, l'exposition maximale au risque de crédit représente la valeur comptable. Les lettres de garantie constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers. Les engagements de prêts représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations, de lettres de garantie et de crédit documentaire.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)**

Au 31 janvier 2008

	Exposition maximale
<b>Constatée au bilan consolidé</b>	
Dépôts auprès d'institutions financières	4 115
Valeurs mobilières disponibles à la vente	
Titres de créances	5 363
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	8 855
Prêts	
Hypothécaires résidentiels	15 042
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	13 772
Aux entreprises et aux administrations publiques	18 748
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 533
Instruments financiers dérivés	4 233
Autres actifs	4 943
<b>Total constaté au bilan consolidé</b>	<b>79 604</b>
<b>Hors bilan</b>	
Lettres de garantie	1 692
Engagements de prêts	24 562
<b>Total hors bilan</b>	<b>26 254</b>

**PRÊTS BRUTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS**

Au 31 janvier 2008

	Prêts bruts
Particuliers <sup>(1)</sup>	13 784
Hypothèques résidentielles	15 044
Hypothèques non résidentielles	1 379
Agriculture	1 980
Institutions financières	3 844
Fabrication	2 064
Construction et services immobiliers	1 161
Transports et communications	494
Mines, carrières et énergie	1 233
Exploitation forestière	151
Administrations publiques	1 278
Commerce de gros	546
Commerce de détail	1 209
Services	951
Autres	2 861
	<b>47 979</b>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente (institutions financières)	8 855

(1) Incluant les prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

## QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

Au 31 janvier 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	Total
Ni en souffrance <sup>(1)</sup> ni douteux	14 921	13 712	18 963	47 596
En souffrance mais non douteux	97	37	–	134
Douteux	26	35	188	249
	15 044	13 784	19 151	47 979
Moins : provisions spécifiques	2	12	95	109
<b>Sous-total</b>	<b>15 042</b>	<b>13 772</b>	<b>19 056</b>	<b>47 870</b>
Moins : provision générale <sup>(3)</sup>				308
<b>Total</b>				<b>47 562</b>

<sup>(1)</sup> Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.<sup>(2)</sup> Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.<sup>(3)</sup> La provision générale pour risque de crédit est constituée à l'égard de l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque.

## PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Au 31 janvier 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit
En souffrance mais non douteux		
1 mois de retard	24	14
2 mois de retard	27	10
3 mois de retard et plus	46	13
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>37</b>

## PRÊTS DOUTEUX

Au 31 janvier 2008

	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	26	2	24
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	35	12	23
Aux entreprises et aux administrations publiques	188	95	93
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>109</b>	<b>140</b>

Au 31 octobre 2007

	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	20	1	19
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	36	12	24
Aux entreprises et aux administrations publiques	193	107	86
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>120</b>	<b>129</b>

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)****PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES**

Trimestre terminé le 31 janvier 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	1	12	107	120
Dotations aux pertes sur créances	–	16	16	32
Radiations	–	(13)	(29)	(42)
Radiations sur cartes de crédit	–	(17)	–	(17)
Recouvrements	1	14	1	16
Provisions spécifiques à la fin	2	12	95	109
Provision générale <sup>(1)</sup>				308
Provisions à la fin	2	12	95	417

Trimestre terminé le 31 janvier 2007

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	2	16	100	118
Dotations aux pertes sur créances	–	17	12	29
Radiations	(1)	(11)	(5)	(17)
Radiations sur cartes de crédit	–	(17)	–	(17)
Recouvrements	1	13	–	14
Provisions spécifiques à la fin	2	18	107	127
Provision générale <sup>(1)</sup>				308
Provisions à la fin	2	18	107	435

*(1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée à l'égard de l'ensemble du crédit de la Banque.*

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)****GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché est indissociable de la participation aux marchés financiers. La gestion de ce risque représente une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche ses activités de négociation et d'investissement ainsi que la gestion de l'actif et du passif.

**Évaluation du risque de marché**

Le modèle de simulation de la valeur à risque (VaR) est un des principaux outils de gestion des risques de marché. La VaR représente la valeur maximale des pertes quotidiennes potentielles, dans les portefeuilles détenus, à un niveau de confiance de 99%, ce qui signifie que les pertes réelles ne la dépasseront vraisemblablement qu'une journée sur 100. La VaR est calculée de manière continue à la fois pour les grandes catégories d'instruments financiers, y compris les dérivés et, pour l'ensemble des portefeuilles du secteur des Marchés financiers de la Banque. Le modèle de calcul de la VaR est fondé sur des données couvrant une période de deux ans.

La Banque suit quotidiennement la VaR par rapport aux limites établies pour chaque portefeuille, unité d'affaires ainsi que par type d'activité, c'est-à-dire la négociation, les investissements et la gestion de l'actif et du passif. De plus, les activités reliées aux portefeuilles d'investissement sont régies par une ligne directrice particulière. La Banque s'assure ainsi que les décisions de négociation et d'investissement n'entraînent pas de risques supérieurs aux limites préétablies.

De plus, la Banque effectue des tests rétroactifs de validité qui ont pour objectif de vérifier la capacité du modèle de la VaR d'estimer le risque maximal de pertes de marché et de valider ainsi, de façon rétroactive, la qualité des résultats obtenus au moyen de ce modèle.

Le modèle de la VaR simule les pertes dans une situation de marché semblable à ce qui a été observé à partir des données historiques, c'est-à-dire, dans des conditions normales. La Banque cherche également à simuler l'impact, sur les différents portefeuilles du secteur des Marchés financiers, de situations anormales, c'est-à-dire d'événements extrêmes et peu fréquents. Pour ce faire, la Banque effectue quotidiennement des tests de scénarios chocs ainsi que des analyses de sensibilité pour évaluer l'ensemble des catégories de risques, soit ceux reliés aux taux d'intérêt, au cours des actions et des marchandises, aux taux de change et à la volatilité des divers marchés. Ces multiples tests visent à simuler les résultats que dégagerait l'ensemble des portefeuilles du secteur des Marchés financiers si les hypothèses de ces scénarios extrêmes devaient se réaliser. La Banque s'est fixé des plafonds de pertes potentielles pour les tests de scénarios chocs et les analyses de sensibilité, et ceux-ci sont approuvés par le conseil d'administration. Les tests de scénarios chocs et les analyses de sensibilités sont élaborés conjointement par le groupe de Gestion des risques de marché et la direction des unités d'affaires, et ils sont revus régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture des marchés, des nouveaux produits et des stratégies de négociation.

**Activités de négociation**

La VaR est un des principaux outils de gestion de risque de marché pour les activités de négociation. Le tableau qui suit illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque, ainsi que l'effet de la diversification du risque.

**VaR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE <sup>(1)</sup>**

Trimestre terminé le	31 janvier 2008				31 octobre 2007
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	À la fin
Taux d'intérêt	(3,3)	(5,7)	(4,5)	<b>(4,9)</b>	(3,4)
Change	(1,4)	(3,4)	(2,4)	<b>(2,3)</b>	(1,7)
Actions	(3,7)	(7,7)	(5,1)	<b>(5,0)</b>	(7,0)
Contrats sur marchandises	(0,9)	(3,1)	(1,6)	<b>(1,7)</b>	(1,8)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	s.o.	s.o.	7,0	<b>5,6</b>	8,5
<b>VaR globale</b>	<b>(5,3)</b>	<b>(9,4)</b>	<b>(6,6)</b>	<b>(8,3)</b>	<b>(5,4)</b>

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.

(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)****Risque de taux d'intérêt structurel**

Dans le cadre de ses activités autres que de négociation, tels que l'octroi de prêts hypothécaires et la prise de dépôts à terme, la Banque s'expose à un risque de taux d'intérêt structurel. La variation des taux d'intérêt entraîne une fluctuation des revenus et des frais d'intérêts et, bien que ces fluctuations suivent une même tendance, leur importance relative aura une incidence favorable ou défavorable sur le revenu net d'intérêts annuel et sur la valeur économique (valeur actualisée des flux de trésorerie estimés) des capitaux propres. Cette incidence est fonction de plusieurs facteurs, dont l'appariement des échéances des éléments d'actif et de passif, et la courbe des taux d'intérêt. L'objectif de la gestion de l'actif et du passif est d'optimiser l'impact des variations des taux d'intérêt en fonction de l'évolution attendue des taux.

Des simulations régulières sont effectuées pour évaluer l'incidence de divers scénarios sur le revenu net d'intérêts annuel et sur la valeur économique des capitaux propres et pour guider la gestion du risque de taux structurel.

La gestion du risque de taux d'intérêt est encadrée par une politique précise dont la révision et l'application sont supervisées, entre autres, par divers comités de gestion. La politique définit les limites de risque en fonction de l'impact d'une variation de 100 points de base de taux d'intérêt sur les paramètres suivants : revenu net d'intérêts annuel, valeur économique et durée des capitaux propres.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée.

**SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT – ACTIVITÉS AUTRES QUE DE NÉGOCIATION (AVANT IMPÔTS)**

Au 31 janvier	2008	2007
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les douze prochains mois)	(5)	(27)
Effet sur les capitaux propres	(76)	(85)
Augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les douze prochains mois)	(14)	(58)
Effet sur les capitaux propres	(153)	(173)

**Couverture des risques structurels de taux d'intérêt et de change**Couverture de l'investissement net dans un établissement étranger autonome

Le risque de change structurel de la Banque découle principalement des investissements effectués dans des établissements étrangers autonomes libellés en devises autres que le dollar canadien. Ce risque est mesuré en évaluant l'incidence de la fluctuation des devises. La Banque utilise des instruments financiers libellés dans une devise pour couvrir le risque de change structurel. Dans le cadre de la couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, les instruments financiers utilisés compenseront les gains et pertes de change sur les investissements.

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2008, des gains de change non réalisés de 104 M\$ ont été constatés dans les *Autres éléments du résultat étendu* relativement à l'investissement net de la Banque dans des établissements étrangers autonomes, qui ont été contrebalancés par des pertes de 112 M\$ relativement aux instruments financiers désignés comme élément de couverture de ce risque de change. Ces instruments financiers représentent des passifs libellés en devises et totalisent un montant de 2,1 G\$ au 31 janvier 2008.

Couverture de la juste valeur

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif par suite de la variation des taux d'intérêt du marché. Dans ce cas, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés comme élément de couverture compensera la variation de la juste valeur de l'élément couvert. La Banque a recours à cette stratégie principalement pour ses portefeuilles de valeurs mobilières, de dépôts et de débentures subordonnées.

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2008, le montant représentant la partie inefficace comptabilisée dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats est négligeable. Toutes les composantes de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture de la juste valeur.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

#### Couverture des flux de trésorerie

Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie futurs liés à un actif ou à un passif à taux variable. Dans le cadre d'une couverture des flux de trésorerie, les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture réduiront la variabilité des flux de trésorerie futurs liés à l'élément couvert. La Banque a recours à cette stratégie principalement pour ses portefeuilles de prêts.

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2008, un gain non réalisé de 79 M\$ a été inscrit dans les *Autres éléments du résultat étendu*, au titre de la partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie. Les montants ainsi constatés sont reclassés dans le *Revenu net d'intérêts* des périodes au cours desquelles le revenu net d'intérêts subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. À cet effet, une perte nette de 6 M\$ a été reclassée dans le bénéfice net au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2008. Un gain net reporté estimatif de 14 M\$ inclus dans les *Autres éléments cumulés du résultat étendu* au 31 janvier 2008 devrait être reclassé dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois. La durée maximale pendant laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs est de cinq ans.

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2008, le montant représentant la partie inefficace comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats est négligeable. Toutes les composantes de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie.

#### GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité provient de deux sources, soit de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif et des caractéristiques de certains produits comme les engagements de crédit et les dépôts à vue.

La Banque s'efforce d'atteindre les objectifs suivants en tout temps :

- respecter tous ses engagements de décaissement (au bilan et hors bilan) sur une base continue;
- éviter d'avoir à réunir des fonds rapidement, ce qui forcerait la Banque à payer des frais de financement excessifs ou à vendre des actifs facilement négociables à des conditions défavorables;
- respecter les limites de risque; et
- suivre de près les meilleures pratiques du marché et l'évolution de la réglementation en matière de liquidité.

Le conseil d'administration est, en dernier ressort, responsable de la politique de gestion des liquidités et de financement. La gestion des liquidités de la Banque est régie par l'élaboration d'une politique de nature prudente, qui identifie les responsabilités en matière de surveillance, de même que par l'établissement de limites et la mise en œuvre de techniques efficaces en vue de surveiller, de mesurer et de contrôler l'exposition au risque de liquidité.

#### Gestion du financement et diversification

Le passif-dépôts de base représente la principale source de financement de la Banque. Dans ce contexte, la diversification du financement en fonction du déposant et de l'échéancier constitue un élément important de la stratégie de gestion des liquidités.

La Banque vise à obtenir une source de financement diversifiée par emplacement géographique, par devise, par instrument et par déposant ou contrepartie sur les marchés des emprunts garantis et non garantis. De plus, la Banque participe activement à des programmes de titrisation qui lui donnent accès à du financement à long terme et lui fournissent un outil de gestion du capital.

Pour assurer la stabilité de l'accès au marché, la Banque maintient et développe des relations directes avec les principaux bailleurs de fonds actifs sur le marché monétaire canadien, elle exerce et déploie ses activités sur les marchés interbancaires et des entreprises aux États-Unis, en Europe et en Asie, et elle favorise l'allongement des durées des dépôts à terme lorsque cette mesure s'avère économiquement avantageuse et souhaitable du point de vue stratégique.

#### Mesure du risque de liquidité

Le risque de liquidité est géré sur une base consolidée par l'attribution de limites à un ensemble de mesures du risque. Les décisions quotidiennes de financement à court terme s'appuient sur la position d'encaisse nette cumulative quotidienne. Quant aux décisions de financement et de liquidité à long terme, elles sont fondées sur les ratios de liquidité, la période de survie et un indicateur appelé le « capital en liquidité ». Ceci permet à la Banque d'atteindre un équilibre optimal entre le financement à long terme et les fonds achetés.

En outre, la Banque restreint sa dépendance à l'égard d'un déposant en particulier afin d'éviter toute concentration inutile de dépôts provenant d'une source unique. À cet égard, les fonds achetés sont limités à un pourcentage du total des dépôts et un montant maximum est établi par déposant.

En dernier lieu, un plan détaillé de relève de liquidité est décrit dans la politique.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)**

Le tableau suivant présente les passifs financiers et les engagements de prêts par échéance contractuelle restante, à l'exception de la juste valeur des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et des engagements afférents à des titres vendus à découvert.

Au 31 janvier 2008

	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à termes fixes				Total
			Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Particuliers	3 134	13 272	7 806	3 366	3 911	33	31 522
Autres	7 083	6 347	22 783	1 442	2 392	1 553	41 600
<b>Total dépôts</b>	<b>10 217</b>	<b>19 619</b>	<b>30 589</b>	<b>4 808</b>	<b>6 303</b>	<b>1 586</b>	<b>73 122</b>
			Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés désignés							
Élément de couverture de la juste valeur			5	6	7	10	28
Élément de couverture des flux de trésorerie			–	–	40	4	44
<b>Total des instruments financiers dérivés désignés</b>			<b>5</b>	<b>6</b>	<b>47</b>	<b>14</b>	<b>72</b>
<b>Débitures subordonnées</b>			<b>12</b>	<b>250</b>	<b>500</b>	<b>894</b>	<b>1 656</b>
<b>Engagements de prêts</b>			<b>24 562</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>24 562</b>

**4 – Informations sur le capital****OBJECTIFS, POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL**

La gestion du capital consiste à maintenir l'équilibre entre le capital requis en fonction des risques, des ratios de capital réglementaire satisfaisant aux exigences minimales d'une institution financière bien capitalisée, conformément à la définition qu'en donne le Bureau du surintendant des institutions financières (le « Surintendant »), et de la production d'un rendement concurrentiel de l'avoir des actionnaires.

Le Conseil d'administration, sur recommandation du CVGR, approuve chaque année une politique détaillée de gestion du capital de même que le plan de capital de la Banque. Cette politique énonce les principes et les pratiques que la Banque intègre à sa stratégie de gestion du capital, et les critères de base qu'elle adopte pour s'assurer qu'elle dispose, en tout temps, d'un montant en capital suffisant et qu'elle gère celui-ci avec prudence en vue de ses besoins futurs en capital. Le plan de capital fixe les cibles opérationnelles et prend en compte les niveaux prévus de l'actif pondéré en fonction des risques évalués selon l'approche réglementaire. De plus, le plan de capital analyse les différentes stratégies s'offrant à la Banque pour optimiser la gestion du capital, comme l'émission et le rachat de titres de participation et de titres d'emprunt subordonnés, de même que la politique de dividendes.

**GESTION DU CAPITAL**

Le ratio de capital est le rapport – exprimé en pourcentage – du capital défini par réglementation à l'actif pondéré en fonction du risque. La définition adoptée par la Banque des règlements internationaux (la « BRI ») distingue trois catégories de capital : le « capital de catégorie 1 » qui comprend les capitaux propres éligibles attribuables aux actionnaires ordinaires et aux détenteurs d'actions privilégiées à dividendes non cumulatifs, ainsi que les participations sans contrôle, desquels on déduit les écarts d'acquisition, puis le « capital de catégorie 2 » qui comprend la valeur comptable des autres actions privilégiées et la portion admissible des dettes subordonnées, de même que la provision générale pour le risque de crédit. Conformément aux règles de la BRI, le Surintendant a défini une troisième catégorie de capital, destinée à couvrir expressément le risque de marché qui doit aussi être couvert par le capital de première catégorie. Le « capital total réglementaire » (ou capital total) représente la somme des diverses catégories de capital, déduction faite des placements dans les sociétés satellites et de la protection de premier niveau dans le cadre de la titrisation d'actifs.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque a adopté les exigences du nouveau dispositif des normes de fonds propres selon Bâle II. Ces nouvelles règles, établies en 2004 par la BRI située à Bâle, en Suisse, et adoptées par plusieurs pays à travers le monde, dont le Canada, modifient les règles d'adéquation des fonds propres qui datent de 1988.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque utilise la méthode standard pour le risque de crédit. Cette méthode est sensiblement identique à celle utilisée au 31 octobre 2007. À compter de l'exercice 2010, elle adoptera la méthode de notation interne avancée, laquelle incorpore une plus grande sensibilité au risque de crédit des emprunteurs et des contreparties avec qui la Banque transige. En ce qui concerne le risque opérationnel, la Banque utilise la méthode standard depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007. Cette méthode exige une charge de capital pour couvrir le risque opérationnel.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**4 – Informations sur le capital (suite)**

Le Surintendant considère que les institutions financières bien capitalisées maintiennent un ratio de 7 % pour leur capital de catégorie 1, et de 10 % pour le capital total. La Banque a maintenu des ratios qui satisfont à ces exigences tant au quatrième trimestre 2007 qu'au premier trimestre 2008.

Outre les ratios de capital réglementaire, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier financier maximal. L'effet de levier se calcule en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par son capital total. Selon ce test, l'actif total ne doit pas excéder 23 fois le capital total. Le levier de la Banque répond aux exigences du test de levier tant au quatrième trimestre 2007 qu'au premier trimestre 2008.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE	Selon Bâle II	Selon Bâle I
	31 janvier 2008	31 octobre 2007
<b>Capital de catégorie 1</b>		
Actions ordinaires	1 590	1 575
Surplus d'apport	33	32
Bénéfices non répartis	2 941	2 793
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture inscrits dans les <i>Autres éléments cumulés du résultat étendu</i>	(158)	(181)
Actions privilégiées perpétuelles non cumulatives	400	400
Instruments novateurs <sup>(1)</sup>	721	509
Participations sans contrôle <sup>(2)</sup>	18	18
Cessions à découvert de nos propres actions	(1)	(1)
<b>Capital brut de catégorie 1</b>	<b>5 544</b>	<b>5 145</b>
Écart d'acquisition	(702)	(703)
<b>Capital net de catégorie 1</b>	<b>4 842</b>	<b>4 442</b>
Gains issus de ventes résultant d'opérations de titrisation	(27)	–
<b>Capital net de catégorie 1 rajusté</b>	<b>4 815</b>	<b>4 442</b>
<b>Capital de catégorie 2</b>		
Débiteures subordonnées	1 644	1 641
Provision générale admissible pour risque de crédit	308	308
Gains nets non réalisés cumulés après impôts sur les titres de participation disponibles à la vente inscrits dans les <i>Autres éléments cumulés du résultat étendu</i>	48	80
Instruments novateurs excédentaires admissibles de catégorie 1 <sup>(1)</sup>	205	–
Autres déductions	(377)	(355)
<b>Capital de catégorie 2 rajusté</b>	<b>1 828</b>	<b>1 674</b>
<b>Capital total</b>	<b>6 643</b>	<b>6 116</b>

(1) 300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs émises par NB Capital Corporation et 400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d'actifs BNC présentés dans les Participations sans contrôle ainsi que le dépôt de la Fiducie de Capital BNC de 225 M\$.

(2) Excluant 300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs émises par NB Capital Corporation, 400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d'actifs BNC, les fonds communs de placement et les autres entités consolidés conformément à l'application de la NOC-15.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**5 – Valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers par catégorie**

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant.

Au 31 janvier 2008

	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>							
<b>Encaisse</b>	<b>262</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	-	-	<b>493</b>	<b>3 622</b>	-	-	-
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	-	-	<b>6 634</b>	-	-	-	-
Détenues à des fins de négociation	<b>36 396</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>							
	-	-	-	<b>8 855</b>	-	-	-
<b>Prêts</b>	-	-	-	<b>47 562</b>	-	-	-
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	<b>4 533</b>	-	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	<b>4 031</b>	-	-	-	-	<b>37</b>	<b>165</b>
Actifs divers	-	-	-	<b>4 943</b>	-	-	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>40 689</b>	-	<b>7 127</b>	<b>69 515</b>	-	<b>37</b>	<b>165</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	-	-	-	-	<b>31 522</b>	-	-
Entreprises et administrations publiques	-	<b>333</b>	-	-	<b>34 952</b>	-	-
Institutions de dépôts	-	-	-	-	<b>6 090</b>	-	-
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	-	-	-	-	<b>225</b>	-	-
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	-	-	-	-	<b>4 533</b>	-	-
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	<b>18 355</b>	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	<b>3 193</b>	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	<b>3 242</b>	-	-	-	-	<b>44</b>	<b>28</b>
Passifs divers	-	-	-	-	<b>8 470</b>	-	-
<b>Débiteures subordonnées</b>	-	-	-	-	<b>1 656</b>	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>21 597</b>	<b>333</b>	-	-	<b>90 641</b>	<b>44</b>	<b>28</b>

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**5 – Valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers par catégorie (suite)**

Au 31 octobre 2007

	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>							
<b>Encaisse</b>	283	–	–	–	–	–	–
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	–	–	836	2 209	–	–	–
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	–	–	8 442	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	30 828	–	–	–	–	–	–
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>							
	–	–	–	5 966	–	–	–
<b>Prêts</b>							
	–	–	–	47 960	–	–	–
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	4 085	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 702	–	–	–	–	2	179
Actifs divers	–	–	–	5 194	–	–	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>35 813</b>	<b>–</b>	<b>9 278</b>	<b>65 414</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>179</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	–	–	–	–	30 215	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	297	–	–	33 500	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	6 561	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	–	–	–	–	4 085	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 223	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	–	–	–	2 070	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	3 319	–	–	–	–	85	216
Passifs divers	–	–	–	–	7 541	–	–
<b>Débitures subordonnées</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 605</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>19 542</b>	<b>297</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>85 802</b>	<b>85</b>	<b>216</b>

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**6 – Revenus liés aux activités de négociation**

Le revenu total provenant des activités de négociation comprend le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation, les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts*, ainsi que l'incidence des participations sans contrôle.

Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et la variation de la juste valeur des passifs financiers désignés comme détenus à des fins de négociation.

L'incidence des participations sans contrôle tient compte des revenus ou pertes de négociation attribuables à des tiers.

**REVENUS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION**

Trimestre terminé le 31 janvier	2008	2007
Revenu net d'intérêts	116	(39)
Revenus autres que d'intérêts	(68)	131
Participations sans contrôle	62	(1)
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>91</b>

**7 – Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente comprennent les valeurs mobilières et certains certificats de dépôts négociables.

Au 31 janvier 2008

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	2 135	5	(16)	2 124
Les provinces	864	5	–	869
Les municipalités et les commissions scolaires	1	–	–	1
Le Trésor américain et autres organismes américains	40	–	(1)	39
Autres titres de créances	2 327	10	(7)	2 330
Titres de participation	1 198	121	(48)	1 271
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>6 565</b>	<b>141</b>	<b>(72)</b>	<b>6 634</b>
Autres actifs financiers disponibles à la vente	493	–	–	493
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>7 058</b>	<b>141</b>	<b>(72)</b>	<b>7 127</b>

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation autre que temporaire. Les pertes brutes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux variations de change. La Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Au 31 janvier 2008, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées sont temporaires.

**Valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût**

La Banque détient des titres de participation tels que des unités de fonds communs de placement ainsi que d'autres titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan consolidé totalisent 468 M\$. Certains de ces titres ont une juste valeur pouvant être estimée. L'écart entre la juste valeur estimative et le coût de ces titres totalise un gain de 51 M\$.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 7 – Actifs financiers disponibles à la vente (suite)

#### Papier commercial adossé à des actifs

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien des investisseurs sur le papier commercial adossé à des actifs de tiers a approuvé une entente de principe visant à restructurer 43 séries de papier commercial adossé à des actifs émis par 20 fiducies. La restructuration prolongera l'échéance du papier commercial adossé à des actifs afin de parvenir à une échéance similaire à celle des actifs sous-jacents. Les fiducies détenant du papier commercial adossé à des actifs, soutenu en totalité ou en partie par des actifs synthétiques, regrouperont leurs actifs. Des billets à taux variable seront émis en échange de leur papier commercial adossé à des actifs existants, portant des échéances correspondant aux échéances des actifs sous-jacents regroupés qui devraient en moyenne être de 7 ans. Les fiducies détenant du papier commercial adossé exclusivement à des actifs traditionnels titrisés seront restructurées sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs. Les porteurs de billets recevront des billets à taux variable portant des échéances correspondant à l'échéance des actifs sous-jacents qui seront amortis et remboursés à mesure que les actifs parviendront à échéance ou seront vendus. Les fiducies détenant du papier commercial adossé à des actifs « inadmissibles » dont la qualité du crédit est incertaine, principalement du fait de leur exposition aux prêts hypothécaires à risque élevé ou aux prêts hypothécaires sur la valeur nette de la propriété aux États-Unis, seront restructurées sur une base de série par série, chaque série maintenant son exposition séparée à ses propres actifs. Les porteurs de billets recevront des billets à taux variable dont l'échéance est basée sur celle des actifs sous-jacents qui seront amortis et remboursés à mesure que les actifs parviendront à échéance ou seront vendus.

Compte tenu de ces renseignements supplémentaires et de la probabilité accrue de réussite d'une restructuration du papier commercial adossé à des actifs, la Banque a ajusté son approche d'évaluation pour apprécier la juste valeur du papier commercial adossé à des actifs qu'elle détenait en date du 31 janvier 2008. Pour la majeure partie du papier commercial adossé à des actifs détenu, la Banque a tenu compte de la qualité très élevée des actifs sous-jacents et a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Les principales hypothèses concernent les coupons prévus, l'échéance prévue des billets à taux variable reçus en échange du papier commercial adossé à des actifs, la notation prévue et un taux d'actualisation approprié tenant compte des risques de pertes futures. Le taux d'actualisation prévu est déterminé en fonction des données observables sur les marchés pour des valeurs mobilières comparables.

Dans le cas du papier commercial adossé à des actifs qui n'est pas restructuré ou qui n'est pas soumis au processus du comité pancanadien des investisseurs, de même que du papier qui est soutenu par des actifs inadmissibles, la Banque a utilisé des données observables sur les marchés pour des valeurs mobilières comparables provenant de sources indépendantes, afin d'évaluer la juste valeur de chaque classe d'actifs détenue par les fiducies.

Dans son évaluation du papier commercial adossé à des actifs, la Banque a établi une fourchette de la juste valeur estimative. Étant donné que la valeur comptable du papier commercial adossé à des actifs détenu par la Banque au 31 octobre 2007 est comprise dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 31 janvier 2008, aucun changement n'a été apporté à la valeur comptable en date du 31 janvier 2008. La valeur comptable du papier commercial adossé à des actifs détenu par la Banque, au 31 janvier 2008, était de 1 707 M\$, dont 1 580 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* et 127 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions au 31 janvier 2008, ce qui pourrait changer dans les périodes futures. L'évaluation de la juste valeur du papier commercial adossé à des actifs est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Parmi les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du papier commercial adossé à des actifs, mentionnons (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du papier commercial adossé à des actifs, (3) les résultats de la restructuration des conduits et (4) une évolution à la baisse de la conjoncture économique nord-américaine.

### 8 – Cessions de créances

#### NOUVELLES ACTIVITÉS DE TITRISATION

##### Prêts hypothécaires assurés

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la création de titres hypothécaires. Le gain ou la perte avant impôts issu des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transaction, est constaté dans les *Revenus de titrisation* de l'état consolidé des résultats.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**8 – Cessions de créances (suite)**

Activités de titrisation pour le trimestre terminé le :

	31 janvier 2008	31 octobre 2007	31 janvier 2007
Produit net en espèces	1 204	968	918
Droits conservés	29	22	27
Passif de gestion pris en charge	(7)	(5)	(5)
	1 226	985	940
Créances titrisées et vendues	1 208 <sup>(1)</sup>	980 <sup>(2)</sup>	926
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	18	5	14
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les			
<i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	455	74	–

<sup>(1)</sup> Comprend 181 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs.<sup>(2)</sup> Comprend 45 M\$ de créances titrisées au 3<sup>e</sup> trimestre 2007 et au cours d'exercices financiers antérieurs.**ÉCHÉANCE***Créances sur cartes de crédit*

Des certificats totalisant 400 M\$, émis par une fiducie au cours de l'exercice 2003 dans le cadre d'un programme de titrisation et adossés à des créances sur cartes de crédit de la Banque, sont venus à échéance en janvier 2008. Suite à cette échéance, l'encours brut des créances sur cartes de crédit titrisées est passé de 1,2 G\$ au 31 octobre 2007 à 800 M\$ au 31 janvier 2008.

**INCIDENCE DES ACTIVITÉS DE TITRISATION SUR CERTAINS POSTES DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**

Revenus de titrisation pour le trimestre terminé le 31 janvier

	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Prêts hypothécaires assurés	18	14	5	4	–	–	23	18
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	13	17	6	4	4	9	23	30
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>46</b>	<b>48</b>

<sup>(1)</sup> Opérations de titrisation à rechargement**HYPOTHÈSES CLÉS**

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés à la date de vente pour les opérations effectuées au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2008.

	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	29,2	–
Taux de remboursement (par mois)	–	24,8 %
Taux de remboursement anticipé	17,0 %	–
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,1 %	10,9 %
Pertes sur créances prévues	–	3,7 %
Taux d'actualisation	4,2 %	17,0 %

**9 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés**

Dans le cadre de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers à une tierce partie mais qui sont présentées au bilan consolidé car la transaction ne remplit pas les critères de décomptabilisation.

La valeur comptable des actifs financiers ainsi transférés est présentée dans le tableau suivant :

	31 janvier 2008	31 octobre 2007
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	3 078	1 921
Valeurs mobilières prêtées	5 458	4 103

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**10 – Passifs financiers désignés à des fins de négociation**

Certains dépôts comportant un ou plusieurs dérivés incorporés sont désignés comme étant détenus à des fins de négociation. Ces dépôts sont présentés au passif à la rubrique *Dépôts* au bilan consolidé.

La juste valeur de ces dépôts totalise 333 M\$ au 31 janvier 2008. La variation de la juste valeur au montant de 21 M\$ pour le trimestre a été constatée comme gain dans les *Revenus de négociation* de l'état consolidé des résultats. Cette variation de la juste valeur est entièrement attribuable à des facteurs autres qu'aux fluctuations imputables au risque de crédit.

Le montant à l'échéance, que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts, est variable et sera différent de la juste valeur au 31 janvier 2008.

**11 – Participations sans contrôle**

	Libellés en devises	31 janvier 2008	31 octobre 2007
400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d'actifs BNC <sup>(1)</sup>		400	–
300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs, émises par NB Capital Corporation <sup>(2)</sup>	300 US	301	284
Fonds communs de placement consolidés conformément à l'application de la NOC-15		23	26
Autres entités consolidées conformément à l'application de la NOC-15		922	630
Autres		18	20
<b>Total</b>		<b>1 664</b>	<b>960</b>

(1) Le 22 janvier 2008, la Banque a émis par l'intermédiaire de sa filiale Fiducie d'actifs BNC (la « Fiducie »), une fiducie à capital fixe créée sous le régime des lois de l'Ontario, 400 000 parts de fiducie cessibles sans droit de vote appelées titres de la Fiducie de capital – série 1, ou NBC CapS II – série 1. Ces titres ne sont pas rachetables ni échangeables au gré du porteur contre des actions privilégiées de la Banque. Le produit brut tiré du placement, de 400 M\$, a été utilisé par la Fiducie pour financer l'acquisition auprès de la Banque de coparticipations dans des hypothèques.

La distribution non cumulative en espèces par NBC CapS II – série 1 payable le 30 juin 2008 sera de 31,715 \$. Par la suite, cette distribution sera de 36,175 \$ (soit un rendement annuel de 7,235 % sur le prix d'émission initial de 1 000 \$); elle sera payée par la Fiducie semestriellement à compter du 31 décembre 2008 jusqu'au 30 juin 2018 inclusivement. Pour chaque date de distribution postérieure au 30 juin 2018, elle correspondra au produit obtenu de la multiplication de 1 000 \$ par la moitié de la somme du taux applicable des acceptations bancaires en vigueur et de 3,79 %. Aucune distribution en espèces ne sera payable, par la Fiducie sur les NBC CapS II – série 1, si la Banque omet de déclarer des dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou, s'il n'y a aucune action privilégiée alors en circulation, sur ses actions ordinaires en circulation. Dans ce cas, les fonds nets distribuables de la Fiducie seront versés à la Banque en tant qu'unique porteur des titres spéciaux de la Fiducie, représentant la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie omet de verser le montant intégral des distributions semestrielles sur les NBC CapS II – série 1, la Banque s'abstiendra de déclarer des dividendes sur ses actions privilégiées et actions ordinaires pendant une période déterminée.

À compter du 30 juin 2013 ou avant, s'il y a survenance d'événements de nature réglementaire ou fiscale prédéterminés, la Fiducie pourra, à son gré, racheter en totalité les NBC CapS II – série 1 sans le consentement des porteurs, sous réserve d'un avis écrit préalable et de l'approbation préalable du Surintendant.

À compter du 22 janvier 2013, la Fiducie pourra, avec l'accord du Surintendant, acheter les NBC CapS II – série 1 en totalité ou en partie sur le marché libre ou par appel d'offres ou de gré à gré à n'importe quel prix. Les NBC CapS II – série 1 achetés par la Fiducie seront annulés et ne seront pas réémis.

Chaque NBC CapS II – série 1 sera échangé automatiquement, sans le consentement des porteurs, contre 40 actions privilégiées de premier rang, série 19 de la Banque, à la survenance de l'un ou l'autre des cas suivants : i) des procédures sont amorcées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque; iii) la Banque affiche un ratio des fonds propres de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio de l'ensemble des fonds propres inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant a demandé à la Banque d'augmenter son capital ou d'obtenir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à l'échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette directive d'une manière satisfaisante pour le Surintendant. Les actions privilégiées de premier rang, série 19 de la Banque confèrent aux porteurs des dividendes en espèces semestriels et non cumulatifs et seront rachetables au gré de la Banque, avec l'approbation préalable du Surintendant, à compter du 30 juin 2013, mais ne seront pas rachetables au gré des porteurs. En cas d'échange automatique, la Banque détiendra tous les titres fiduciaires de capital en circulation de la Fiducie.

Aux fins du capital réglementaire, les NBC CapS II – série 1 d'un montant de 400 M\$ se qualifient à titre d'instruments de capital novateur et sont admissibles à titre de capital de catégorie 1. Selon les directives du Surintendant, les instruments de capital novateur peuvent être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de catégorie 1 et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B.

(2) Dividende annuel de 8,35 % payable trimestriellement les 30 mars, 30 juin, 30 septembre et 30 décembre. Les actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur depuis le 3 septembre 2007. Les actions privilégiées, dont le prix de liquidation est de 1 000 \$ US par action, sont négociées à la bourse de New York sous forme d'actions de dépôt représentant 1/40 de chaque action. Chaque action privilégiée sera échangée automatiquement contre une nouvelle action privilégiée de premier rang, série Z de la Banque si un des événements suivants a lieu : i) la Banque est en défaut de paiement du dividende sur ses actions privilégiées de premier rang; ii) le ratio de capital réglementaire de base de la Banque est inférieur à 4 % ou le ratio réglementaire total est inférieur à 8 %; ou iii) à la demande du Surintendant, en vertu de l'alinéa 485(3) de la Loi sur les banques (Canada).

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**12 – Capital-actions****Actions en circulation et dividendes déclarés au 31 janvier 2008**

	Nombre d'actions	Actions \$	Dividendes \$	Dividendes par action
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 15	8 000 000	200	3	0,3656
Série 16	8 000 000	200	2	0,3031
	16 000 000	400	5	0,6687
<b>Actions ordinaires</b>				
	158 141 407	1 590	98	0,6200
		1 990	103	

**RACHAT D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

Le 28 janvier 2008, la Banque a annoncé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à concurrence de 4 700 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui débutera le 1<sup>er</sup> février 2008 et qui se terminera au plus tard le 30 janvier 2009. Les rachats seront effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto.

Le 1<sup>er</sup> février 2007, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 8 102 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 31 janvier 2008. Le 23 janvier 2006, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 8 278 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'étant terminée le 22 janvier 2007. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputés aux bénéfices non répartis. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2008, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2007, la Banque avait racheté 717 000 actions ordinaires au prix de 46 M \$, ce qui avait réduit de 7 M \$ le capital-actions ordinaire et de 39 M \$ les bénéfices non répartis.

**13 – Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs**

Trimestre terminé le	31 janvier 2008	31 octobre 2007	31 janvier 2007
Charge au titre des prestations de retraite	9	16	15
Charge au titre des autres avantages sociaux futurs	3	3	3

**14 – Rémunération à base d'actions****RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONNAIRES**

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2008, la Banque a octroyé 2 260 036 options d'achat d'actions (1 493 504 en 2007) à une juste valeur de 9,21 \$ (11,32 \$ en 2007).

Au 31 janvier 2008, il y avait 7 571 221 options d'achat d'actions en circulation.

La juste valeur des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes :

Trimestre terminé le	31 janvier 2008	31 janvier 2007
Taux d'intérêt hors risque	4,40 %	4,05 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	5 ans
Volatilité prévue	25,3 %	22,5 %
Dividendes prévus	4,6 %	3,3 %

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***14 – Rémunération à base d'actions (suite)**

Trimestre terminé le	31 janvier 2008	31 octobre 2007	31 janvier 2007
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	2	2	5

**15 – Opérations de collatéral****NANTISSEMENT**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque engage des valeurs mobilières et d'autres actifs en garantie de divers passifs. Le détail des éléments d'actif donnés en garantie est fourni dans le tableau suivant. Ces transactions sont conclues dans des termes et des conditions normalisés attribuables à ces types de transactions.

	31 janvier 2008	31 octobre 2007
Actifs donnés en garantie au titre des activités suivantes		
Opérations sur instruments financiers dérivés	434	948
Opérations relatives à des emprunts, des prêts de titres ou des accords de prise en pension	20 838	17 227
Organismes de compensation directe et autres	5 389	5 619
<b>Total</b>	<b>26 661</b>	<b>23 794</b>

**ACTIFS FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE**

Au 31 janvier 2008, la juste valeur des actifs financiers reçus en garantie que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie totalise 31 G\$ (27 G\$ au 31 octobre 2007).

Ces actifs financiers reçus en garantie ont été obtenus suite aux transactions de valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, d'emprunts et de prêts de titres et d'opérations sur des instruments financiers dérivés.

Ces transactions sont conclues dans des termes et des conditions normalisés attribuables à ces types de transactions.

**16 – Litiges**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses poursuites judiciaires. Plusieurs de ces poursuites sont liées aux activités de prêts, lesquelles surviennent lorsque la Banque entreprend des démarches de recouvrement de ses créances. La Banque est aussi impliquée comme défenderesse ou partie à des recours collectifs qui sont intentés par des consommateurs contestant, entre autres, certains frais de transaction et l'augmentation non sollicitée de limite de cartes de crédit ou voulant se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. La filiale de courtage de la Banque, Financière Banque Nationale, est également partie, dans le cours normal de ses activités, à diverses poursuites judiciaires dont la majorité sont liées aux activités du secteur des Services aux particuliers et portent généralement sur des questions de convenance de placements effectués par des investisseurs se fiant sur les conseils de leurs conseillers respectifs. De l'avis de la direction, d'après les renseignements dont elle dispose et en fonction de l'expérience passée, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas de répercussion défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

Suite aux événements survenus dans le marché du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en août 2007, la Banque et ses filiales ont reçu des demandes de renseignements, plaintes, mises en demeure et une action en justice de certains de leurs clients relativement au rôle de celles-ci dans les transactions reliées au PCAA. Face aux représentations faites par les détenteurs de PCAA à ce jour, la direction est d'avis que la Banque et ses filiales disposent de solides arguments de défense. Il n'est pas possible à ce stade de déterminer l'issue de ces demandes, plaintes, mises en demeure et action en justice de clients.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 17 – Informations sectorielles

Trimestre terminé le 31 janvier	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	342	344	34	33	150	(9)	(98)	(92)	428	276
Revenus autres que d'intérêts <sup>(1)</sup>	204	196	182	190	72	302	43	25	501	713
Revenu total	546	540	216	223	222	293	(55)	(67)	929	989
Charges d'exploitation	309	312	153	156	173	168	(3)	20	632	656
Contribution	237	228	63	67	49	125	(52)	(87)	297	333
Dotations aux pertes sur créances	44	43	–	–	–	–	(12)	(14)	32	29
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	193	185	63	67	49	125	(40)	(73)	265	304
Charge (économie) d'impôts <sup>(1)</sup>	63	62	20	21	40	41	(56)	(68)	67	56
Participations sans contrôle	–	–	2	2	(64)	1	5	5	(57)	8
Bénéfice net (perte nette)	130	123	41	44	73	83	11	(10)	255	240
Actif moyen	51 078	47 441	693	644	84 256	83 802	(13 174)	(12 041)	122 853	119 846

**Particuliers et entreprises**

Le secteur des Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, les services aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

**Gestion de patrimoine**

Le secteur de la Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires et la gestion de portefeuille.

**Marchés financiers**

Le secteur des Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de trésorerie, y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, et le courtage auprès des sociétés.

**Autres**

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

**Équivalent imposable**

(1) Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note relative aux conventions comptables (note 1) à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le revenu net d'intérêts a été majoré de 23 M\$ (44 M\$ en 2007) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 25 M\$ (21 M\$ en 2007). Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique Autres.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***18 – Disposition**

Le 3 janvier 2008, la Banque a conclu, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, la cession de la totalité des actions ordinaires de National Bank of Canada (International) Limited, à la société Crédit Agricole (Suisse) SA. Au terme de cette opération, la Banque a constaté un gain de 32 M\$, net des charges afférentes de 1 M\$, à l'état consolidé des résultats. Un gain additionnel de 6 M\$ sera constaté à l'état consolidé des résultats conditionnel au maintien d'un certain niveau d'actifs sous gestion.

## RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

### Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1-866-517-5455

Télécopieur : 514-394-6196

Courriel : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)

Site web : [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs)

### Relations publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514-394-8644

Télécopieur : 514-394-6258

Site Internet : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

Informations générales : [telnat@bnc.ca](mailto:telnat@bnc.ca)

### Date de publication des prochains rapports trimestriels pour l'exercice 2008

Deuxième trimestre : 29 mai 2008

Troisième trimestre : 28 août 2008

Quatrième trimestre : 27 novembre 2008

## Divulgaration des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2008

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 28 février 2008 à 13h HE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1-866-542-4236 ou 416-641-6127
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 6 mars 2008 en composant le 416-695-5800 ou le 1-800-408-3053. Le code d'accès est le 3252080#.

### Diffusion de l'appel sur le web

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs)
- Une version archivée de l'événement diffusé sur le web sera disponible après la fin de l'appel.

### Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site web de la Banque Nationale du Canada à [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront sur le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

### Agent de transfert et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent de transfert Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

### Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, rue University, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1-888-838-1407

Télécopieur : 1-888-453-0330

Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Internet : [www.computershare.com](http://www.computershare.com)

### Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent de transfert.

### Régime de réinvestissement de dividendes

La Banque Nationale offre aux détenteurs de ses actions ordinaires un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions qui leur permet d'investir dans des actions sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition des actions par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le Registraire, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-888-838-1407.

### Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).





**BANQUE  
NATIONALE**

**GRUPE FINANCIER**

**Siège social**

600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) Canada  
H3B 4L2

[www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

La Banque Nationale du Canada contribue à la protection de l'environnement.  
Papier Cascades, NouvelleVie OPAQUE, 30 % de fibres recyclées postconsommation.



30 % POST



Entièrement  
recyclable –  
le choix responsable